LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.998 — QUARANTIEME ANNEE — VENDREDI 4 JUIN 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Bourse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 5 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Société Nouvelle du PETIT PROVENÇAL

Société anonyme au capital de 600.000 fr. divisé en 1.200 actions de 500 fr.

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale du 29 mai a fixé à la somme de 20 francs par action, le dividende à répartir pour l'exercice arrêté le 31 décembre 1914.

Ce dividende est payable, à partir de ce jour, contre la remise du coupon n° 5, et sous déduction des impôts, soit, net 18.55 à la **Société Générale** pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, **à Marseille**, 22-24, rue Noailles ; **à Paris**, rue de Provence, 54-56, et à ses agences **d'Aix, Arles, Avignon, Nice, Toulon, Nîmes et Grenoble.**

Le Conseil d'Administration.

La Riposte de Rome

Nos lecteurs trouveront plus loin le texte du grand discours que M. Salandra a prononcé hier au Capitole : c'est la riposte de l'illustre homme d'Etat italien à tous les insulteurs austro-boches de l'Italie, à François-Joseph, au comte Tisza, à M. de Bethmann-Hollweg et tutti quanti, comme on dit de l'autre côté des Alpes. La riposte, ainsi qu'on en pourra juger, est cinglante. Elle est aussi d'une très nette, très digne et très haute éloquence, d'un beau mouvement de vigueur alerte et d'éclatante franchise, d'une allure splendide et, pour tout dire d'un mot, toute romaine.

Le discours d'hier n'est pas en effet seulement la réponse d'un gouvernant à des gouvernants. C'est la fière riposte de Rome, avec toute la signification puissante que comporte ce grand nom. Et la réponse de Rome ne manquera pas d'atteindre qui de droit à Vienne et à Budapest aussi bien qu'à Berlin...

C'est la réponse d'une grande et noble nation qui a derrière elle plus de vingt siècles de civilisation glorieuse à deux puissances de proie dont M. Salandra a cruellement mis en lumière le « retour atavique à la barbarie primitive ».

Il n'est pas nécessaire d'accompagner de larges commentaires l'exposé diplomatique des faits et des documents qui fait le fond du discours de M. Salandra. Cet exposé met suffisamment en lumière par lui-même la bonne foi et le bon droit de l'Italie. Et au surplus, chacun de nous savait parfaitement déjà à quoi s'en tenir à ce sujet : il y a là chose jugée. Mais ce qui vaut d'être souligné, c'est le ton de ce discours, c'est l'esprit tout à fait supérieur qui marque de sa souveraine empreinte cette riposte sous laquelle tous les pieds plats d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne demeurent écrasés. Essayez de comparer, même en vous dégageant de tout point de vue national, la noblesse de ce langage romain avec les basses insolences vomies du haut de la tribune de la Chambre hongroise et de la tribune du Reichstag : vous sentirez toute la différence profonde qui sépare les deux races.

Le premier ministre hongrois et le chancelier du kaiser avaient parlé comme des goujats devant deux assemblées de goujats. Mais la parole du président du Conseil italien a retenti dans l'enceinte du Capitole, dans cette enceinte sacrée qui est pour toute l'Italie, comme le rappelait éloquemment Gabriele d'Annunzio à la veille de la guerre, le temple des gloires séculaires de Rome. La différence des milieux explique tout naturellement la différence des langages.

Toute la grandeur incomparable de Rome s'évoque là dans le resplendissant éclat d'une gloire immortelle. « Moi, simple citoyen, s'est écrié au Capitole M. Salandra, j'ai le sentiment d'être beaucoup plus noble que le chef de la maison de Habsbourg. » Quel relief une telle parole revêt en un tel endroit ! Oui, un citoyen de Rome, même s'il n'était pas le premier ministre du roi, pourra toujours revendiquer du haut de la colline historique le légitime orgueil de ce mot. Et à côté de lui, tous les comtes, tous les princes, tous les archiducs et tous les souverains de l'immonde barbarie germanique ne seront jamais que des brutes méprisables...

Voilà ce qui ressort avec une très grande force du discours prononcé hier au Capitole par M. Salandra.

L'orateur a eu raison de dire qu'il entendait garder le respect dû à son rang et au lieu où il parlait. Il a eu raison d'ajouter qu'il était en droit de négliger « les injures écrites dans les proclamations impériales, royales et archiducales » puisqu'il parlait du Capitole et qu'il représentait en cette heure solennelle le peuple et le gouvernement de l'Italie. Que reste-t-il de tous les gros mots et de toutes les lourdes plaisanteries péniblement débités ces jours derniers contre l'Italie à Berlin, à Vienne et à Budapest ? Rien qu'un souvenir humiliant pour les Austro-Boches, qui semblent s'attacher à apporter dans leur langage le même esprit de brutalité répugnante qu'ils apportent à leur criminelle pratique de la guerre.

Mais les journalistes d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne auront beau demain s'évertuer à mettre en morceaux le discours de M. Salandra : ils ne parviendront pas à effacer la grande impression qui se dégage de cette page magistrale par laquelle se trouve lumineusement démontrée pour aujourd'hui et pour l'Histoire la patriotique affirmation de l'orateur : à savoir que la cause de l'Italie est une juste cause et que la guerre où elle s'est héroïquement engagée est une guerre sainte.

Quoi que les Austro-Boches puissent imaginer désormais, ils ne se relèveront pas de la riposte de M. Salandra — de la riposte de Rome.

CAMILLE FERDY.

POURQUOI L'ITALIE FAIT LA GUERRE

La Réponse de M. Salandra aux chanceliers impériaux

Emouvante cérémonie au Capitole. — M. Salandra expose les raisons de la guerre. — L'Italie ne pouvait pas rester vassale de l'Allemagne.

Rome, 3 Juin.

Une réunion très importante a eu lieu hier soir au Capitole pour la constitution d'un Comité en vue de l'organisation des secours et de ce que l'on appelle très judicieusement ici la « défense civile ».

Après le discours de l'adjoint au maire, M. Salandra, président du Conseil, a pris la parole. Il a été l'objet d'une manifestation imposante. Son discours a été souligné fréquemment par des applaudissements et des acclamations. La fin en a été saluée par une ovation grandiose, aux cris sans fin de : Vive le roi ! Vive Salandra ! Vive Sonnino ! M. Salandra a été vivement félicité. Ces manifestations de chaleureuse sympathie se sont renouvelées à l'adresse de MM. Salandra et Sonnino au moment de leur sortie du Capitole de la part de la grande foule qui se tenait sur la place. Voici l'analyse de cet important discours :

Discours de M. Salandra

Dans le discours qu'il a prononcé au Capitole, M. Salandra a dit qu'il a accepté volontiers l'invitation d'assister à la réunion, parce que le gouvernement attribue le plus grand prix à cette action de solidarité nationale du Comité.

— C'est pour sauvegarder les aspirations les plus anciennes et les plus élevées, dit le président du Conseil, les intérêts les plus vitaux de notre patrie que nous sommes entrés dans une guerre plus grande que toutes celles dont il est question dans l'histoire, guerre qui impose des devoirs non seulement aux combattants, mais aussi à ceux qui restent au foyer. Personne ne peut se soustraire à ces obligations. Celui qui ne prête pas son bras à la patrie doit lui donner son esprit, ses biens, son cœur, la renonciation, tous les sacrifices ! (Applaudissements). Ceux qui restent doivent s'employer afin que la vie nationale ne reste pas interrompue. Les cœurs doivent se maintenir hauts et forts, prêts à tout, mais confiants dans la victoire finale, parce que notre cause est juste et que notre guerre est une guerre sainte ! (Bravos ! Vifs applaudissements). Il faut que les Italiens de tout rang aient de la justice de notre cause, de la sainteté de notre guerre, non seulement une sensation spontanée, instinctive, profonde, mais aussi une persuasion raisonnée. Il faut que le monde civilisé en soit persuadé (très bien !).

A l'Italie et au monde civilisé, je m'adresse pour montrer, non par des paroles violentes, mais par des faits précis et par des documents, combien la rage des ennemis essaye vainement de diminuer la haute dignité morale et politique de notre cause que nos armes feront prévaloir.

Je parlerai avec la sérénité dont le roi d'Italie a donné un si noble exemple. (Vifs applaudissements ; cris de : Vive le roi !) en appelant aux armes ses soldats de terre et de mer. Je parlerai en gardant le respect dû à mon rang et au lieu où je parle. Je pourrai négliger les injures écrites dans les proclamations impériales, royales et archiducales, puisque je parle du Capitole et représente, en cette heure solennelle, le peuple et le gouvernement de l'Italie. Moi, modeste citoyen, j'ai le sentiment d'être beaucoup plus noble que le chef de la maison de Habsbourg.

Les hommes d'Etat médiocres qui, par une légèreté téméraire, se sont trompés dans toutes leurs prévisions et ont mis en juillet dernier le feu à toute l'Europe et même à leurs foyers, et qui s'aperçoivent aujourd'hui de la nouvelle faute énorme, se sont exprimés dans leur Parlement de Budapest et de Berlin en paroles brutales contre l'Italie et contre son gouvernement, dans le but évident de se faire pardonner par leurs concitoyens, en les enivrant de visions cruelles de haine et de sang (bravos). Le chancelier allemand dit qu'il est empreint, sinon de haine, du moins de colère. Il dit la vérité, parce qu'il a mal raisonné, comme on fait dans un accès de fureur. (Très bien ! Hilarité.) Je ne pourrais pas, même si je le voulais, imiter leur langage, qui est un retour atavique à la barbarie primitive. Ce retour est plus difficile pour nous qui en sommes plus éloignés de vingt siècles (Très bien). La thèse fondamentale des hommes d'Etat de l'Europe tient dans les mots de trahison et surprise de la part de l'Italie envers des alliés fidèles. Il serait facile de demander s'ils ont le droit de parler d'alliance et de respect des traités, ceux qui, représentant avec beaucoup moins de génie, et autant d'indifférence, la morale, la tradition de Frédéric le Grand et de Bismarck, ont proclamé que nécessité n'a pas de loi et ont consenti à ce que leur pays foulât aux pieds, brûlât et ensevelît au fond de l'Océan tous les documents et toutes les habitudes de civilisation, du droit public international. (Applaudissements.)

Ni trahison ni iniquité

Mais ce serait un argument trop facile et seulement préjudiciel. Examinons, au contraire, positivement et avec calme si les alliés ont droit de se dire trahis et surpris par nous.

Nos aspirations étaient depuis longtemps connues. Etait connu aussi notre jugement sur l'acte de folie criminel par lequel ils ont bouleversé le monde et enlevé à l'alliance jusqu'à son intime raison d'être. Le *Livre Vert*, préparé par M. Sonnino — et l'orgueil de ma vie sera d'être lié à lui en pleine solidarité, en cette heure solennelle, après trente années d'amitié (longs applaudissements ; cris Vive Sonnino !) — démontre qu'il y eut, de décembre à mai, de longues et pénibles négociations. Mais il n'est pas vrai, comme on cherche à le faire croire de façon artificieuse, que le ministère reconstitué en novembre ait changé la direction de notre politique internationale. Le gouvernement italien, dont la ligne de conduite ne s'est jamais modifiée, a jugé sévèrement, à l'heure

M. Sonnino
ministre des Affaires Etrangères d'Italie

même où il en a eu connnaissance, l'agression de l'Autriche contre la Serbie et il en a prévu les conséquences que n'avaient pas prévu ceux qui avaient prémédité le coup avec tant d'inconscience.

Le président du Conseil lit à l'appui de sa déclaration la dépêche suivante adressée le 25 juillet par le marquis di San Giuliano au duc d'Avarna :

« M. de Flotow et moi nous avons eu une longue conversation. M. Salandra et moi avons fait remarquer avant tout à M. de Flotow que l'Autriche n'avait pas le droit, d'après l'esprit du traité de la Triple-Alliance, de faire une démarche comme celle qu'elle a faite à Belgrade, sans un accord préalable avec ses alliés. En effet, l'Autriche, étant donnée la manière dont est rédigée la note et les demandes faites, lesquelles cependant sont peu efficaces contre le danger panserbe et sont profondément offensantes pour la Serbie et indirectement pour la Russie, a clairement démontré qu'elle veut provoquer la guerre. Nous avons donc déclaré à M. de Flotow qu'en raison de cette façon d'agir de l'Autriche, il en résulte le caractère défensif et conservateur du traité de la Triple-Alliance pour l'Italie et que celle-ci n'est pas obligée de venir en aide à l'Autriche au cas où, par suite de cette démarche, elle se trouverait en guerre avec la Russie, parce qu'en ce cas, toute guerre européenne est la conséquence d'un acte de provocation et d'agression de la part de l'Autriche. Le gouvernement italien a nettement soulevé, le 27 et le 28 juillet, à Berlin et à Vienne, la question de la cession des provinces soumises à l'Autriche et nous avons déclaré que si nous n'obtenions pas des compensations adéquates la Triple-Alliance serait irréparablement rompue. » (Très vifs applaudissements.)

M. Salandra continue :

L'histoire impartiale dira que l'Autriche, ayant trouvé en juillet 1913 et en octobre 1913 l'Italie hostile à ses intentions d'agression contre la Serbie, se mit d'accord avec l'Allemagne en vue de créer une surprise et un fait accompli. L'horrible crime de Serajevo fut exploité comme prétexte un mois après qu'il eût été accompli. Cela est prouvé par le refus de l'Autriche d'accepter les concessions très larges de la Serbie.

Même au moment d'une conflagration générale, l'Autriche ne se serait pas déclarée satisfaite de l'acceptation intégrale par la Serbie de son ultimatum. Le comte Berchtold déclarait, le 31 juillet au duc d'Avarna : « Si une médiation avait pu être exercée, elle n'aurait pas dû interrompre les hostilités déjà commencées avec la Serbie. » Il s'agissait de la médiation à laquelle s'employaient l'Angleterre et l'Italie. En tout cas, le comte Berchtold n'était pas disposé à accepter une médiation ayant pour but d'atténuer les conditions posées par la note autrichienne, lesquelles conditions auraient naturellement pu être augmentées à la fin de la guerre. Si, d'ailleurs, la Serbie s'était décidée, en attendant, à adhérer complètement à la susdite note, se déclarant prête à se soumettre aux conditions qui lui étaient imposées, cela n'aurait pas pu amener l'Autriche à cesser les hostilités.

Il n'est pas vrai, comme l'a affirmé le comte Tisza, que l'Autriche se soit engagée à ne pas réaliser d'acquisitions territoriales au détriment de la Serbie, laquelle, du reste, en acceptant en bloc les conditions qu'on lui imposait, serait devenue un Etat sujet. M. de Merey, ambassadeur d'Autriche, déclarait, le 30 juillet, au marquis di San Giuliano, que l'Autriche ne pouvait pas faire de déclaration l'engageant sur ce point, parce qu'elle ne pouvait pas prévoir si pendant la guerre elle ne serait pas obligée contre sa volonté à conserver des territoires serbes. Le comte Berchtold déclarait, d'autre part, le 29 juillet, au duc d'Avana, qu'il n'était disposé à prendre aucun engagement relativement à la conduite éventuelle de l'Autriche en cas de conflit avec la Serbie.

Où est donc la trahison ? Où est l'iniquité ou la surprise, si, après neuf mois de vains efforts pour parvenir à une entente honorable qui reconnût, dans une mesure équitable, nos droits et nos intérêts, nous avons repris notre liberté d'action ?

La vérité est que l'Autriche et l'Allemagne ont cru jusqu'au dernier jour avoir affaire à une Italie faible et bruyante, mais n'agissant pas ; capable d'essayer du chantage, mais non de faire valoir par les armes son bon droit ; à une Italie pouvant être paralysée en dépensant quelques millions et en s'entremettant par des menées inavouables entre le pays et le gouvernement. (Très vifs applaudissements).

Les souverains et les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne et d'Autriche ont parlé de l'alliance que nous avons dénoncée après qu'ils l'avaient en fait rompue, comme d'une Providence sous les ailes de laquelle l'Italie vécut pendant tant d'années, se développa économiquement et s'accrut territorialement. Je ne nierai pas les bienfaits des alliances. Les bénéfices, cependant, n'en doivent pas être unilatéraux, mais être pour tous les contractants. Est-ce que dans ce dernier cas les empires centraux l'eussent acceptée et renouvelée. Il était peut-être un sentimental épris de l'Italie, le prince de Bismarck ! Mais ont-ils été de tout temps tendres pour nous les princes et ministres de l'Autriche ? Il faut savoir comment a fonctionné l'alliance au cours de ces dernières années dans son esprit véritable et comment elle a contribué à l'unique augmentation de notre territoire, à savoir l'acquisition de la Libye.

Les soupçons continuels et les intentions agressives de l'Autriche vis-à-vis de l'Italie sont notoires et résultent de preuves authentiques. Le chef de l'état-major autrichien, le général Conrad de Hoetzendorf, a toujours soutenu l'idée qu'une guerre contre l'Italie était inévitable, soit à cause de la question des provinces irrédentistes, soit en raison de la jalousie provoquée en Italie par les entreprises de l'Autriche dans les Balkans et dans la mer Méditerranée orientale. Le général de Hoetzendorf ajoutait : « L'Italie veut s'agrandir dès qu'elle sera prête, et en attendant, elle s'oppose à tout ce que nous voulons entreprendre dans les Balkans ; il faut donc l'abattre pour avoir les mains libres. » Et le chef d'état-major déplorait qu'on n'eût pas attaqué l'Italie en 1907.

Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche reconnaissait lui-même que l'opinion répandue dans le parti militaire était qu'il faut opprimer par une guerre l'Italie, parce que du royaume d'Italie dérive la force d'attraction des provinces italiennes de la monarchie danubienne. Une victoire remportée sur l'Italie et l'anéantissement politique de cette puissance détruirait tout espoir chez les irrédentistes. En attendant qu'arrivât le moment de faire cette guerre, qui devrait être hâtée par tous les moyens, il conviendrait d'opprimer les provinces italiennes sous la rigueur des lois et de s'opposer à tous leurs désirs en ce qui concerne les questions de culture.

L'Autriche contre l'Italie

Voyons maintenant, en nous appuyant sur des documents, comment nos alliées nous aidèrent dans l'entreprise de Libye.

Les opérations, brillamment commencées par le duc des Abruzzes contre les torpilleurs turcs réfugiés à Preveza, furent arrêtés par l'Autriche brutalement et absolument. Le baron d'Aerenthal informait, le 1er octobre, notre ambassadeur à Vienne que nos opérations lui avaient causé une impression pénible, et qu'il ne pouvait pas admettre qu'elles fussent continuées. Il était urgent, disait-il, d'y mettre fin et de donner des ordres pour empêcher qu'elles ne se renouvelassent, soit dans les eaux de l'Adriatique, soit dans les eaux ioniennes.

D'une manière plus menaçante encore, le jour suivant, l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne informait confidentiellement notre ambassadeur que le baron d'Aerenthal l'avait prié de télégraphier à son gouvernement pour qu'il fît comprendre au gouvernement italien que s'il continuait ses opérations navales dans les mers Adriatique et Ionienne, il aurait directement affaire à l'Autriche-Hongrie. (Vifs mouvements). Et ce n'est pas seulement dans les mers Adriatique et Ionienne que l'Autriche paralysait notre action. Le 5 novembre, le baron d'Aerenthal informait le duc d'Avarna qu'il avait appris que des navires de guerre italiens avaient été signalés dans les environs de Salonique, où ils avaient fait des projections de lumière électrique (hilarité), et il déclarait que notre action sur les côtes de la Turquie d'Europe, de même que sur les îles de la mer Egée ne pouvait être admise ni par l'Autriche-Hongrie ni par l'Allemagne, parce qu'elle était contraire au traité de la Triple-Alliance.

En mars 1912, le comte Berchtold, qui avait entre temps succédé au baron d'Aerenthal, déclarait à l'ambassadeur d'Allemagne, à Vienne, que pour ce qui regardait notre opération contre les côtes de la Turquie d'Europe et les îles de la mer Egée, il maintenait le point de vue du baron d'Aerenthal, selon lequel les opérations étaient considérées par le gouvernement austro-hongrois comme contraires aux engagements assumés par nous dans l'article 7 de la Triplice. Quant à notre opération contre les Dardanelles, il la considérait comme étant en opposition : 1° Avec la promesse faite par nous de ne pas procéder à un acte quelconque pouvant mettre en danger le *statu quo* dans les Balkans ; 2° A l'esprit même du traité qui se basait sur le maintien du *statu quo*. Ensuite, lorsque notre escadre se trouvant à l'entrée des Dardanelles fut bombardée par les forts de Koum-Kalessi et répondit en endommageant elle-même ces forts, le comte Berchtold se plaignit de ces faits et il déclara que si le gouvernement italien désirait reprendre sa liberté d'action, le gouvernement austro-hongrois pourrait en faire autant. Il ajouta qu'il n'aurait pas pu admettre que nous fassions dans l'avenir des opérations semblables ou en quelque sorte en opposition avec sa manière de voir. De même le projet d'occupation de Chio fut empêché d'être réalisé par l'opposition de l'Autriche.

Il est superflu de souligner combien de vies de soldats italiens et combien de millions nous a coûté la défense persistante d'exercer toute action pouvant amener une solution contre la Turquie, laquelle se savait protégée par les alliés contre toute attaque pouvant mettre en danger les parties vitales de sa puissance.

Les offres allemandes

On nous a amèrement reproché de n'avoir pas accepté les offres faites dans ces derniers temps. Mais ces offres étaient-elles faites de bonne foi ? *(Hilarité ; approbations).*

Certains documents font supposer que non. L'empereur François-Joseph a dit que l'Italie regardait avec avidité le patrimoine de sa maison. Le chancelier de Bethmann-Hollweg a dit que par ses concessions on visait à acheter notre neutralité. Et alors, messieurs, applaudissez-nous de ne pas les avoir acceptées. (Très vifs applaudissements). D'ailleurs, ces concessions, même dans leur dernière et tardive édition, ne répondaient aucunement aux objectifs de la politique italienne, à savoir : 1° La défense de l'italianité qui est le plus grand de nos devoirs ; 2° Une frontière militaire remplaçant celle qui nous a été imposée en 1866 et par laquelle toutes les portes de l'Italie sont ouvertes à nos adversaires ; 3° Une position stratégique dans l'Adriatique moins dangereuse et moins malheureuse que celle que nous avons et dont vous voyez ces jours-ci encore les effets. Tous ces avantages essentiels nous étaient refusés en substance.

Dans le Livre Vert on trouve un naïf document autrichien disant à peu près : Non, cela nous ne pouvons pas le donner, parce que ce serait modifier notre frontière militaire. Mais cette frontière militaire est une offense envers l'Italie.

De même, à notre demande minimum, faite avec la mort dans l'âme, d'accorder l'indépendance à Trieste, on répondit en offrant à Trieste une autonomie administrative.

La question de l'exécution des promesses était elle-même très importante ? On nous disait que nous ne devions pas douter de l'exécution des promesses faites, parce que nous aurions la garantie de l'Allemagne. Mais si, à la fin de la guerre, l'Allemagne n'avait pas été à même de pouvoir maintenir la parole donnée, quelle aurait été notre condition et en tous cas après cet accord il y aurait eu une Triplice renouvelée, mais de condition bien inférieure, car il y aurait eu un Etat souverain et deux Etats sujets. Le jour où l'une des clauses du traité n'aurait pas été exécutée, le jour où l'autonomie municipale de Trieste aurait été rompue par un décret quelconque de l'empereur ou de l'un de ses lieutenants, à qui aurions pu nous adresser ? Au supérieur commun, à l'Allemagne ! (Hilarité).

(Lire la suite plus loin).

306e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 3 Juin.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la région au nord d'Arras la lutte d'artillerie s'est poursuivie pendant la nuit.

Quelques actions d'infanterie très violentes se sont déroulées à l'est de Notre-Dame-de-Lorette où les positions n'ont pas été modifiées de part ni d'autre et dans la région du Labyrinthe, où nous avons réalisé quelque progrès.

Le nombre total des prisonniers faits depuis le 31 mai dans le Labyrinthe est de huit cents, dont neuf officiers et une cinquantaine de sous-officiers. Nous y avons également pris deux mitrailleuses.

Sur le reste du front, rien n'a été signalé.

LA GUERRE

Nos progrès continuent dans le Nord

L'avance italienne s'accentue. -- Les Russes reprennent l'offensive. -- La Roumanie semble prête à intervenir, Les rapports se tendent entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Paris, 3 Juin.

Le Conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 3 Juin.

Tandis que la bataille se poursuit sur les deux fronts principaux sans changements essentiels, et que l'Italie continue à prendre ses dispositions en vue d'une rencontre que les Autrichiens ne semblent pas être en état de soutenir, considérons la situation au point de vue diplomatique.

L'intervention italienne a posé devant l'opinion la question de l'intervention roumaine, que l'on espérait être simultanée en vue d'un accord entre les deux Etats. Il apparaît aujourd'hui que l'Italie, obéissant sans doute à des scrupules honorables, n'a pas cru devoir négocier avec la Roumanie pendant qu'elle était engagée dans ses pourparlers avec l'Autriche, mais il semble bien que la participation roumaine ne peut être que retardée.

L'exemple de la Grèce, qui, pour des raisons dynastiques, a laissé passer l'heure, déterminera sûrement le gouvernement de Bucarest avant qu'il en soit trop tard.

Je n'ai pas besoin de dire que les Austro-Allemands multiplient leurs intrigues et leurs efforts pour arrêter la Roumanie sur la pente où elle doit rencontrer les puissances de la Quadruple-Alliance et trouver la réalisation de ses aspirations nationales. La diplomatie de Vienne et de Berlin ne doit pas se faire beaucoup d'illusions à cet égard, mais elle cherche à gagner du temps, en retardant le plus possible l'entrée en scène de l'armée roumaine à nos côtés. C'est dans ce but qu'elle a envoyé à Bucarest un ambassadeur extraordinaire, qui recommencera le grand jeu de M. de Bülow à Rome, et qui, sans doute, ne réussira pas plus que ce dernier.

La Roumanie, comme la Grèce, a été retenue, c'est du moins la raison invoquée par les partis neutralistes, qui sont en réalité des austrophiles, par la crainte de la Bulgarie, dont on représentait l'attitude énigmatique comme un péril.

Or, ce prétexte n'existe plus, même en apparence, puisque M. Ghenadieff lui-même se déclare partisan de l'intervention bulgare aux côtés de la Triple-Entente, devenue la Quadruple-Alliance.

D'un autre côté, on peut supposer que la diplomatie de celle-ci ne demeure pas en reste sur celle de Berlin, et elle a d'autres arguments à faire valoir.

L'Allemagne ne peut espérer neutraliser les Etats balkaniques qu'en offrant à l'un un morceau de l'Autriche, à l'autre un lambeau de la Turquie.

Les gouvernements de Bucarest et de Sofia ne se laisseront pas circonvenir par des offres aussi illusoires ou si dangereuses. Ils comprennent, comme le comprit le gouvernement italien, qu'en acceptant de favoriser à un tel prix les empires du centre, ils s'exposeraient à ne rien obtenir en cas de défaite de ceux-ci et à perdre plus encore dans le cas où ils seraient victorieux.

Or, ni la Roumanie, ni la Bulgarie ne peuvent se faire d'illusions à cet égard, en dépit des mensonges de nos ennemis. C'est une vérité aveuglante aujourd'hui, que leurs forces diminuent rapidement, tandis que celles des alliés augmentent sans cesse.

L'intervention de la Roumanie aurait pour effet de précipiter la ruine des puissances de malheur, et c'est un résultat que la générosité des alliés saurait reconnaître. Bucarest le sait. Je demeure convaincu que l'armée roumaine participera bientôt à la croisade de la civilisation.

MARIUS RICHARD.

Dans les Flandres

Le récit du Témoin oculaire anglais

Londres, 3 Juin.

Le Témoin oculaire attaché à l'état-major britannique fait remarquer, le 27 mai, que les pertes allemandes dans les récents combats de Richebourg-Lavoué et Festubert ont été plus fortes qu'on ne croyait. De nombreux cadavres ont été trouvés dans les tranchées, abris, dans les boyaux de communication et sous les décombres des parapets.

Le cas déjà signalés d'officiers allemands vêtus d'uniformes britanniques est devenu un usage courant, non seulement chez les officiers, mais encore chez les soldats allemands.

Le Témoin a également constaté que la caste militaire allemande n'admet pas facilement dans la pratique les hommes sortis du rang, bien qu'en théorie de telles promotions peuvent avoir lieu.

Les pertes subies par les Allemands sans obtenir de résultats proportionnés, les fatigues de la campagne, l'absence de résultats décisifs, n'ont pas encore ébranlé la foi populaire dans la hiérarchie militaire, qui tient entre ses mains les destinées de l'Allemagne.

Dans leurs comptes-rendus des opérations à Ypres, les Allemands, ajoute le Témoin oculaire, ne mentionnent pas l'usage qu'ils font des gaz asphyxiants. Il est probable que le gouvernement allemand ne désire guère confesser publiquement qu'il fut le premier à recourir à ce procédé.

Le Témoin oculaire a relevé, dans le journal militaire des nouvelles de guerre publié à Lille le 18 mai, le passage suivant d'un article relatif à l'anniversaire de la naissance du prince héritier de Bavière : « Croyez-vous, camarades, que si l'ennemi envahissait l'Allemagne, il laisserait pierre sur pierre de nos maisons paternelles, de nos églises, de tous les travaux, fruits de milliers d'années de labeur et d'amour, et que si la force de vos bras ne retenait pas les Anglais — que Dieu les damne ! — et les Français — que Dieu les annihile ! — Croyez-vous qu'ils épargneraient vos foyers et les êtres que vous chérissez ? Que ne vous feraient pas souffrir les pirates des Iles Britanniques s'ils mettaient le pied sur le sol allemand ? »

Cet article, dit le Témoin oculaire, montre à quelles excitations les troupes allemandes sont en butte. Il n'est plus question de repousser les alliés, ni de prendre Paris ou Calais, opérations dont on parlait jusqu'à présent, les Allemands en sont maintenant à parler de défendre le sol de leur patrie.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 3 Juin.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Le 31 mai, dans la région de Chavli, nous avons repoussé avec succès plusieurs attaques ennemies et nous nous sommes emparés de la redoute à l'est du village de Travliany.

Sur le front de la Narew, et sur la rive gauche de la Vistule, le 1er juin, l'ennemi a prononcé, avec des contingents peu importants, plusieurs attaques que nous avons repoussées avec succès.

En Galicie, depuis le 31 mai, sur le front entre la Vistule et Przemysl, un nouveau combat très acharné s'est développé.

Nos troupes ont réalisé des succès assez importants sur la rive gauche du San inférieur, où elles se sont emparé de plusieurs villages, dont quelques-uns ont été enlevés à la baïonnette.

Sur la rive droite de la même rivière, nous avons remporté un succès dans la région du village de Kalnikouve, où nous avons enlevé un point d'appui au sud de ce village, et où nos troupes ont fait 1.200 prisonniers, dont 22 officiers, et pris huit mitrailleuses.

Przemysl a été bombardé par des pièces de gros calibre, y compris des pièces de seize pouces, et l'ennemi a porté son attaque principale contre le front Nord, dans la région des forts et 10 et 11, que les Autrichiens avaient presque entièrement démoli avant la reddition de la place.

Pendant que nous repoussions ses attaques, l'ennemi a réussi à s'emparer de plusieurs de nos canons qui, presque à bout portant, et jusqu'à la dernière gargousse, tiraient sur les colonnes ennemies.

D'après des renseignements complémentaires, nous avons fait près du fort 7 200 nouveaux prisonniers et pris 8 mitrailleuses.

Aucun changement entre Przemysl et le grand marais du Dniester.

Entre Tysmenitza et Stryj, les Allemands, qui y avaient concentré une importante artillerie lourde, ont amené des renforts et réussi, par des attaques acharnées et menées avec de grandes forces, à remporter quelques succès au cours de la nuit et le matin du 1er juin. Le combat continue.

Sur la rive droite de la Bysritza, nous nous sommes emparé d'une partie de la position ennemie. Nous avons fait 150 prisonniers.

Les Allemands persistent dans leurs mensonges

Pétrograde, 3 Juin.

Malgré la réfutation officielle de la légende créée à Berlin sur la perte du cuirassé *Panteleimon*, de la flotte de la mer Noire, les Allemands ne se décident pas à renoncer à cette invention qui leur fait plaisir, et ils y ajoutent des détails extraordinaires.

C'est ainsi que la presse des pays neutres a publié, le 1er Juin, un communiqué allemand prétendant, qu'il y a une semaine, seraient partis d'Odessa, pour Midia, 180 transports accompagnés de plusieurs vaisseaux de guerre dont le cuirassé de ligne *Panteleimon*. En approchant de Midia, ajoute le communiqué allemand, ce cuirassé ayant touché une torpille aurait coulé, et des deux-mille hommes de l'équipage, 20 seulement auraient été sauvés.

Il est agréable de constater que dans cette nouvelle version les Allemands ont augmenté l'équipage du *Panteleimon*. Leur première fable lui donnait un effectif de 1.400 hommes, qu'ils élèvent cette fois à 2.000. Cependant, ils ont épargné les 180 transports, bien qu'ils eussent pu couler aussi cette flotte imaginaire aussi facilement que le *Panteleimon*.

Beaucoup de bruit pour un piètre résultat

Londres, 3 Juin.

Le *Daily Telegraph* reçoit de Pétrograde le récit suivant :

« Tout près de Sakhanoff, les Allemands ont ouvert un formidable bombardement dirigé sur la série des cuisines de campagne qui profitait de la nuit pour changer de position. Le bombardement s'est poursuivi pendant quarante minutes avec l'énergie qui est généralement le prélude d'une attaque contre des positions fortifiées. Le résultat net de cette dépense d'obus, fut de blesser un homme, de tuer un cheval et de détruire une cuisine ».

Les Russes ont percé les lignes allemandes sur plusieurs points

Genève, 3 Juin.

La *Tribune de Genève* reçoit de Cracovie :

Au nord-est de Przemysl, les Russes ont réussi à rompre, sur plusieurs points, la ligne austro-allemande s'allongeant vers Lemberg. Cette opération a exigé la diminution des forces russes dans les autres secteurs de la forteresse, où les avant-postes austro-allemands ont réussi à avancer quelque peu.

Depuis le 1er juin au matin, les Russes repoussent avec succès les attaques ennemies et reprennent les positions perdues le 30 mai.

Le service de renseignements austro-hongrois annonce l'arrivée de fortes colonnes russes sur la ligne Brody-Lemberg. Ces troupes se dirigent de Stanislau à Dolina, où les Russes ont diminué leurs effectifs, il y a quelques jours, pour passer à l'offensive au sud-est de Sambor.

LA GUERRE AÉRIENNE

Un taube mis en fuite dans la vallée d'Hérimoncourt

Montbéliard, 3 Juin.

Un taube a survolé Delle et la vallée d'Hérimoncourt. Il a été canonné deux fois par les batteries françaises. Il a disparu à l'horizon.

On ne croit pas qu'il ait été atteint.

Les Allemands tirent sur un de leurs avions

Rotterdam, 3 Juin.

Un zeppelin venant de l'Ouest a été aperçu à l'Ecluse, dans la matinée du 1er. Il était précédé d'un aéroplane sur lequel les batteries de la côte ouvrirent le feu, croyant que son intention était d'attaquer le zeppelin. Le pilote de l'aéroplane fit exploser une bombe produisant une flamme verte et rouge, et le bombardement cessa aussitôt.

Un aviateur anglais tombe de 600 mètres

Londres, 3 Juin.

L'aviateur anglais Keeble est tombé d'une hauteur de 600 mètres près d'Eastbourne. L'aviateur ne s'est pas fait de blessures sérieuses, mais son appareil a été réduit en morceaux.

Les aviateurs alliés survolent Ostende

Amsterdam, 3 Juin.

On mande de Bruges au *Telegraaf*, que dans la nuit du 31 mai au 1er juin, quatre aviateurs alliés ont visité de nouveau Ostende.

Vers deux heures du matin on entendit une canonnade violente et l'explosion de bombes qui visaient probablement la station électrique et la gare maritime.

Jusqu'à présent, on ne sait rien des dégâts qui ont pu être causés.

Le nuit dernière, des aviateurs alliés sont revenus sur le littoral et à l'heure où télégraphie le correspondant, un avion allié était encore en reconnaissance à une grande altitude.

Deux taubes chassés de Sainte-Menehould

Châlons, 3 Juin.

Hier matin, dès 5 heures, un avion allemand a essayé de survoler Sainte-Menehould.

Accueilli par une violente canonnade, il fit demi-tour au moment où les obus l'encadraient avec précision. Il réussit néanmoins à s'échapper.

A 9 heures, un second taube a fait une nouvelle tentative d'incursion qui n'eut pas plus de succès.

Arrêté par le feu de nos canons avant d'avoir pu atteindre la ville, il fut contraint de rejoindre sa ligne à toute vitesse.

Le Raid des Zeppelins sur Londres

Un communiqué allemand

Londres, 3 Juin.

Un communiqué officiel reçu de Berlin dit : « En guise de représailles pour le bombardement de la ville ouverte de Ludwigshafen, nous avons jeté, la nuit dernière, des bombes sur les quais et les docks de Londres ».

En Angleterre

Trois nouveaux pairs

Londres, 3 Juin (*Officiel*).

Sir Francis Bertie, est créé pair d'Angleterre avec le titre de baron. Il en est de même des députés sir Gilbert Parker, auteur dramatique, et sir Henry Norman, secrétaire de la Conférence balkanique de la paix, qui a siégé à Londres.

L'incendie de l'« Ausonia »

Londres, 3 Juin.

Les avaries du vapeur *Ausonia* sont très importantes. Il s'en est fallu de peu que le navire fût détruit.

120 pompières, avec 18 pompes, combattirent l'incendie.

Le général Hamilton grand-croix de l'Ordre du Bain

Londres, 3 Juin.

Le général Hamilton, commandant la première armée, est promu chevalier et grand croix de l'Ordre du Bain.

La Guerre en Orient

L'attaque des Dardanelles

Communiqué officiel anglais

Le Caire, 3 Juin.

Des corps à corps se sont produits le 1er juin sur le front Nord. Nous avons enlevé là deux sapes que nous voulions combler, mais en raison d'un violent bombardement, nous n'avons pas pu y réussir. Un détachement a dû se retirer ; un autre a conservé sa position entre la ligne de feu de l'ennemi et la nôtre. Cette action a nécessité une forte coopération de notre artillerie, à laquelle l'ennemi a riposté sans marchander les munitions et les Turcs ont éprouvé de nouveau de fortes pertes.

Dans le secteur du Sud, au cours de la nuit du 1er au 2 juin, les Turcs ont livré une série d'attaques contre la droite française. Ils ont réoccupé à deux reprises un fort perdu par eux le 29 mai, et à deux reprises ils en ont été délogés.

Le nouveau front français demeure intact. Sur le front britannique, tout est calme.

Le blocus des côtes d'Asie Mineure

Athènes, 3 Juin.

L'ambassade britannique communique à la presse qu'à partir de midi, le 2 juin, le blocus des côtes d'Asie-Mineure, entre les Dardanelles et le golfe de Samos, a été déclaré.

L'hostilité contre les Allemands grandit à Constantinople

Londres, 3 Juin.

Un médecin italien, arrivé au Pirée après un long séjour à Constantinople, dit qu'un vif mécontentement règne contre l'Allemagne dans la capitale ottomane, que dans l'armée l'hostilité entre les Turcs et les Allemands est très grande, et qu'on commence à croire que l'entreprise contre les Dardanelles réussira.

Le chemin de fer de Bagdad

Amsterdam, 3 Juin.

Une dépêche de Constantinople dit que la section du chemin de fer de Bagdad, sur une longueur de 40 milles, de Tellebiad à Tuan, à l'Ouest de l'Euphrate, a été ouverte à la circulation.

Le commandant allemand des fortifications des Dardanelles

Amsterdam, 3 Juin.

Selon le correspondant du *Lokal Anzeiger*, à Constantinople, le général allemand von Usedom, est nommé inspecteur et commandant des fortifications des Dardanelles.

Les pertes turques sont énormes

Milan, 3 Juin.

On mande d'Athènes le 31 mai au *Secolo* de Milan :

D'après le professeur Semmi, chirurgien en chef de l'hôpital italien de Constantinople, arrivé aujourd'hui au Pirée, à bord du vapeur *Tordono*, un sourd mécontentement règne dans la capitale ottomane contre les Allemands.

Les opérations aux Dardanelles sont extrêmement sanglantes. Les pertes turques sont énormes. La ville regorge de blessés et est dans l'impossibilité de les recevoir, leur nombre dépassant 40.000.

Les journaux turcs inventent de continuelles victoires, mais dans les cercles sérieux on pense que les alliés réussiront leur entreprise. Le raid de sous-marins anglais a jeté la panique dans la population.

Des aéroplanes se rendent tous les jours dans la mer de Marmara pour ravitailler d'essence les sous-marins.

L'intervention de la Roumanie

Le roi d'Italie s'offre comme intermédiaire entre le roi de Roumanie et le tsar

Genève, 3 Juin.

Le *Secolo* annonce que le roi d'Italie a offert ses bons offices pour servir d'intermédiaire entre le tsar et le roi de Roumanie.

Le gouvernement roumain interdit toute exportation jusqu'à nouvel ordre.

Des conversations sont engagées entre le président du Conseil et MM. Jonesco et Filipesco.

La Roumanie a commandé des chaussures en Amérique

Londres, 3 Juin.

Une dépêche de New-York, au *Daily Mail*, annonce que le gouvernement roumain a commandé d'urgence chez un fabricant de New-York un demi-million de chaussures.

La Situation en Albanie

L'influence italienne gagne ce que perd l'influence autrichienne

Paris, 3 Juin.

On mande du Durazzo au *Temps* :

La famine se fait cruellement sentir. Le blé qui constitue en temps normal la principale nourriture de l'Albanais, manque totalement. Les arrivages autrichiens ne pouvant plus se faire à la suite du blocus étroit de la côte albanaise par l'Italie.

Plusieurs voiliers autrichiens chargés de blé et de munitions viennent d'être arrêtés, tandis qu'ils s'arrêtaient près de la côte albanaise. La population se nourrit presque exclusivement de viande et de fromage, qui commencent aussi à manquer. La propagande italienne, habilement menée par les partisans d'Essad pacha, profite de cette situation pour gagner chaque jour le terrain que perd l'influence autrichienne.

Plusieurs groupes d'insurgés affamés ont ainsi tué leurs officiers autrichiens et turcs et se sont réfugiés dans Durazzo où ils ont trouvé des vivres en abondance et une cordiale hospitalité, notamment Ekrem bey Hassan Zadé, un des chefs les plus redoutés parmi les insurgés est entré à Durazzo avec ses trois cents hommes, après entente par l'envoi d'un de ses compagnons d'armes, et il a juré avec Essad pacha la « bessa » contre les Autrichiens, auteurs de tous les maux dont souffre le pays.

Sur Mer

Le golfe de Bothnie bloqué par des mines allemandes

Londres, 3 Juin.

On mande de Stockholm, à la *Morning Post*, que d'après une information reçue à Swinemunde de milieux maritimes, l'entrée du golfe de Bothnie par la voie de l'archipel d'Aland, est en ce moment bloquée par deux rangées de mines allemandes s'étendant des phares Floetjans et Mœrkets sur la côte finlandaise, jusqu'à l'ouest à la frontière suédoise.

L'Italie contre l'Autriche

Rome, 3 Juin.

Le roi a signé aujourd'hui un décret qui accorde des facilités aux mobilisés pour le paiement des loyers.

Le Discours de M. Salandra

(*Suite*)

Je ne veux pas vous parler de l'Allemagne sans admiration ni respect. Je suis premier ministre de l'Italie et non chancelier de l'empire allemand, et je ne perds pas la raison. (Vifs applaudissements). Mais avec tout le respect qu'on peut avoir pour la savante, puissante et grande Allemagne, pour son admirable exemple d'organisation et de résistance, au nom de l'Italie, je déclare que nous ne voulons l'assujettissement ni le protectorat de personne. (Applaudissements).

Le rêve d'hégémonie universelle est brisé. Le monde s'est insurgé. La paix, la civilisation, l'humanité future doivent se fonder sur le respect complet des autonomies nationales parmi lesquelles l'Allemagne devra siéger égale aux autres, mais non maîtresse. (Vifs applaudissements).

Le plus remarquable exemple de l'orgueil démesuré avec lequel les dirigeants de la politique allemande ont considéré les autres nations est montré par le tableau que M. de Bethmann-Hollweg a fait du monde politique italien.

M. Salandra lit ici le passage du discours du chancelier où celui-ci a pris à partie le gouvernement italien. Puis il ajoute :

— Je ne sais pas si chez cet homme aveuglé par la rage il y eut l'intention d'offenser personnellement mes collègues et moi. Si cela était, je ne le relèverai pas. Nous sommes des hommes dont vous connaissez la vie, des hommes qui ont servi l'Etat jusqu'à un âge avancé, des hommes d'une réputation sans tache, des hommes qui donnent à leur pays la vie de leurs enfants. (Applaudissements chaleureux). Mais ne songez pas à nous, songez à l'injure atroce que ce morceau d'une prose de vandale jette contre le roi, contre le peuple d'Italie, contre la Chambre et le Sénat italiens et même contre des hommes politiques d'opinions différentes de la nôtre qui sont tous restés muets, (mouvements divers) et qui partant seraient tous des lâches.

Les erreurs du prince de Bülow

M. Salandra relève ensuite que les renseignements sur lesquels le jugement est fondé sont attribués par M. de Bethmann-Hollweg à celui qu'il appelle le meilleur connaisseur des choses italiennes.

— Peut-être, observe M. Salandra, fait-il allusion au prince de Bülow, avec le désir paternel de lui faire endosser les responsabilités. Or, je veux que nous n'ayez pas d'appréciations erronées sur les intentions du prince de Bülow. Je crois qu'il a eu de la sympathie pour l'Italie et qu'il a fait tout ce qu'il pouvait pour aboutir à une entente. Mais quelles ont été ses erreurs et combien en a-t-il faites pour traduire dans la réalité ses bonnes intentions ! Il supposa que l'Italie pouvait dévier de son chemin à cause de quelques millions mal dépensés pour influencer les quelques personnes qui ont perdu contact avec l'âme de la nation (vives approbations), par des contacts essayés, mais qui, je l'espère, et je le crois, n'ont pas abouti avec des hommes politiques. (Vives approbations). L'effet contraire en est résulté. Un immense éclat d'indignation a secoué toute l'Italie, non pas seulement dans le peuple, mais dans les classes les plus élevées, dans ses plus nobles cœurs, dans le cœur de tous ceux qui ont compris quelle était la dignité de la nation, dans le cœur de toute cette jeunesse qui est prête à donner à la patrie son sang pour l'éclat de sa gloire.

Le soupçon est né ensuite qu'un ambassadeur étranger s'entremettait entre le gouvernement, le Parlement et le pays. (Vifs applaudissements). Alors se sont tues les discussions intérieures et toute la nation s'est resserrée dans une merveilleuse unité morale qui sera notre plus grande force dans la lutte sévère que nous avons entamée, qui doit nous conduire par notre vertu et non par les concessions bienveillantes d'autrui à l'accomplissement des plus hautes destinées de la patrie.

M. Salandra parle ensuite des signes frappants de l'unité morale du pays, laquelle se manifeste inébranlable dans les œuvres de guerre et de paix, dans ceux qui se battent et dans ceux qui restent, dans ceux qui meurent et dans ceux qui survivent.

Engagés dans la grande crise, nous ne devons pas être au-dessous des autres peuples alliés ou ennemis. Depuis le roi qui, interprète du sentiment populaire et des aspirations nationales, est déjà sur le théâtre de la guerre (très vifs applaudissements ; cris : « Vive le roi ! »), jusqu'aux plus humbles travailleurs, femmes et jeunes gens, dans la confiance que par l'effort suprême nous remettrons aux générations futures une Italie plus grande, plus honorée et plus forte, se trouvant dans le concert des nations non comme sujette protégée, mais assurée dans ses frontières naturelles, et qui interviendra dans les œuvres fécondes de la paix en préconisant, comme elle l'a toujours fait, la paix et la justice dans le monde. (Très vifs applaudissements.) Puisque la destinée a attribué à notre génération la tâche terrible de réaliser l'idéal de la Grande Italie, que les héros du *Risorgimento* n'ont pas pu voir s'accomplir, nous acceptons cette tâche avec une âme inébranlable, prêts à donner tous à la patrie nos biens et nos vies.

Que devant les trois couleurs flottant sur le camp près de la personne sacrée du roi, tous les drapeaux s'inclinent, que les esprits se fondent dans la foi et dans la concorde. Par ce signe, nous vaincrons.

Vive l'Italie ! Vive le roi !

De très vifs applaudissements prolongés accueillent cette péroraison et de nombreux cris sont poussés de : « Vive le roi ! »

La Presse italienne et le Discours

Rome, 3 Juin.

Commentant le discours de M. Salandra, le *Corriere d'Italia* dit que c'est un noble document de dignité politique et de fierté morale.

M. Salandra n'a insulté personne, ajoute le même journal, il a répondu aux injures de M.de Bethmann-Hollweg en exprimant son respect pour la savante Allemagne, et en jugeant également avec sérénité l'œuvre de M. de Bülow. Il a démontré enfin que l'Italie ne fut pas amenée par des considérations d'opportunisme à prendre part à la guerre. Les nouveaux arguments offerts par M. Salandra, dit le *Corriere d'Italia*, seront appréciés par l'Italie et par l'étranger. Ils rendront plus grande encore la concorde des esprits en cette heure solennelle.

Dans le *Messaggero*, le député M. Barzilaï écrit que M. Salandra a démontré, hier, au Capitole, aux hommes de bonne foi de l'Europe civilisée, le bon droit de l'Italie. M. Salandra, ajoute M. Barzilaï, a prouvé, à l'aide de documents, que la neutralité de l'Italie, n'a pas imposée par le traité, mais volontairement décidée, était subordonnée à la satisfaction de nos aspirations, faute de quoi la Triplice devait être considérée comme brisée à jamais.

Les Hostilités

La prise du fort Belvédère

Londres, 3 Juin.

On mande de Rome au *Daily Mail* :

On fait remarquer que ce fut un exploit très brillant que de s'emparer du fort Belvédère, au nord d'Ala, parce que les Italiens surmontant toutes les difficultés du pays montagneux, sont parvenus à mettre en ligne une force d'artillerie suffisante.

Le fort Belvédère était un fort du type le plus moderne.

Les Autrichiens amènent de nombreuses troupes dans le but de chasser les Italiens de Montecroce, sur la frontière de Carnie. La possession de cette position par les Italiens met, en effet, en péril la vallée de la Drave, que traverse le seul chemin de fer reliant le Trentin aux autres régions de l'Autriche.

La population civile s'est révoltée à Trieste

Rome, 3 Juin.

La population civile de Trieste est en révolte.

Plus de 5.000 civils ont été internés dans les prisons.

La troupe a tiré sur les habitants, faisant de nombreuses victimes.

Le député Bissolati s'est enrôlé dans l'armée

Rome, 3 Juin.

Le leader socialiste réformiste, le député Bissolati, âgé de 58 ans, vient de s'enrôler dans l'armée avec le grade de sergent.

A Udine, où il se trouve actuellement, le sergent Bissolati a été l'objet de manifestations de sympathie.

Un prêtre-soldat lui ayant demandé quelques lignes en souvenir, M. Bissolati a écrit la phrase suivante : « Je salue le prêtre chrétien qui va se battre pour la civilisation. »

Le kaiser sur le front italien

Genève, 3 Juin.

Le grand quartier général allemand annonce que le kaiser se rendra, dans une quinzaine de jours, sur le front austro-italien.

Des officiers turcs tentent de pénétrer en Libye

Genève, 3 Juin.

Suivant le *Secolo*, plusieurs officiers turcs ont tenté de pénétrer en Libye par Alexandrie et Tobruk pour se joindre aux Senoussis.

Dans l'Adriatique

La flotte autrichienne refuse le combat

Londres, 3 Juin.

Le *Daily Chronicle* publie une dépêche, datée du nord de l'Italie, en disant que l'escadre italienne a lancé hier devant Pola le radiotélégramme suivant à la flotte autrichienne : « Sortez pour vous battre, nous vous attendons », mais la flotte autrichienne n'a pas bougé.

La navigation dans l'Adriatique est devenue dangereuse

Athènes, 3 Juin.

Hier est arrivé au Pirée l'équipage du vapeur grec *Varvara*, qui a été détruit au cours de l'attaque d'Ancône par des aéroplanes et des destroyers autrichiens.

Le capitaine du vapeur grec *Mikali* rapporte que l'amiral commandant la flotte italienne a interdit à tous les navires l'entrée du port de Bari.

La navigation dans l'Adriatique est devenue dangereuse à cause de la présence des sous-marins autrichiens.

Un navire étranger saute sur une mine devant Trieste

Amsterdam, 3 Juin.

Une dépêche officielle reçue de Vienne fait savoir qu'un navire étranger a touché une mine et a sombré tout près de l'entrée du port de Trieste.

Autour de la Guerre

Le chancelier de l'Echiquier se rencontrera à Nice avec le ministre des Finances d'Italie

Londres, 3 Juin.

M. Mackenna, chancelier de l'Echiquier, accompagné du gouverneur de la Banque d'Angleterre et du secrétaire financier du Trésor, rencontrera cette semain, à Nice, le ministre des Finances d'Italie, en vue de discuter les questions financières résultant de la coopération de l'Italie dans la guerre.

Von Tirpitz propriétaire en Sardaigne

Rome, 3 Juin.

On vient d'apprendre que l'amiral Tirpitz, commandant les forces navales allemandes, avait acquis dernièrement, en Sardaigne, près d'Alghero, sur la côte, une vaste étendue de terrain. Plusieurs journaux signalent cette acquisition comme un péril national.

Les noms allemands disparaissent des Iles Kerguelen

ON LES REMPLACE PAR DES NOMS FRANÇAIS

Paris, 3 Juin.

L'*Intransigeant* dit que le service hydrographique de la marine avise les navigateurs que les noms allemands désignant certains points des îles de Kerguelen seront remplacés par des dénominations bien françaises. Ainsi, la presqu'île *Bismarck* devient la presqu'île *Jeanne-d'Arc*. Les bassins du *Prince-Royal*, du *Prince-Henri* et de l'*Empereur* deviennent les baies *Chanzy*, *Suffren* et *de la Marne*. La presqu'île *Stosch* prend le nom de *Hoche*, et celle de *Roon* celui de *Carnot*.

Les noms illustres de *Dumont-d'Urville*, *Courbet*, *Borda*, *Leverrier*, *de Langle*, *Bouquet*, *de la Grye*, remplaçant les noms de *Lidenberg*, *Jachmann*, *Boergen*, *Tysack*, *Witsein*, etc.

Le groupe des îles Kerguelen, situé dans le sud de l'Océan Indien, à peu près à égale distance du cap de Bonne-Espérance et de l'Australie, a été découvert en 1772 par le chevalier de Kerguelen, un des plus habiles navigateurs français dont notre marine s'honore. On n'a pas oublié, d'autre part, l'exploration qu'en fit, avec un simple petit voilier, un hardi marin breton, le capitaine Rallier du Baty.

On s'étonnera que la cartographie d'une possession française aussi ancienne compte tant de noms allemands. La raison en est que, à différentes reprises, des missions allemandes y étant venues pour faire des observations astronomiques, en profitèrent pour l'exploiter et baptiser ses points les plus caractéristiques sans en référer à notre gouvernement, qui, d'ailleurs, ne protesta pas. Il eut grand tort.

Le service hydrographique de la marine française a bien fait d'effacer de nos cartes les traces de cette germanisation nominale.

En Allemagne

Un professeur de boxe condamné pour espionnage

Amsterdam, 3 Juin.

Les journaux allemands annoncent que le Tribunal de Leipzig a condamné, le 1er juin, le professeur de boxe Georges Crossan à trois ans de travaux forcés, pour avoir tenté de livrer des secrets militaires.

Il a condamné aussi un négociant péruvien, Enrique Rojas, à six mois de travaux forcés, pour ne pas avoir dénoncé Crossan.

Le professeur de boxe, Georges Crossan, aurait essayé d'envoyer des renseignements en Angleterre à propos de la prétendue attaque allemande en août, peu de temps après le début de la guerre. Enrique Rojas devait lui servir de messager.

La Piraterie allemande

Une base de ravitaillement pour les sous-marins dans un port espagnol

Genève, 3 Juin.

La *Post*, journal germanophile de Zurich, annonce que les Allemands auraient établi dans un port de Galice, en Espagne, une base de ravitaillement pour leurs sous-marins.

L'Allemagne aurait en outre de nombreux agents à la Corogne, à Villagardia, et à Pontevecha, ce qui leur permettrait de s'approvisionner par le moyen de vapeurs en haute mer.

On a trouvé plus de 500 récipients à benzine flottant dans les eaux de Galice qui avaient été jetés à la mer après avoir ravitaillé les navires allemands.

Les Etats-Unis seraient prêts à rompre avec l'Allemagne

Londres, 3 Juin.

On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Après la réunion du Cabinet qui s'est tenue hier, on a appris que M. Wilson demandera à l'Allemagne de donner des assurances qu'elle cessera d'attaquer les navires marchands non armés immédiatement et respectera les vies des non combattants et des neutres en haute-mer.

Le président déclarera, en outre, que les Etats-Unis ne reconnaissent que le droit de visite.

On épuisera tous les moyens honorables pour éviter les hostilités, mais la patience du gouvernement américain a ses limites et même M. Bryan et M. Daniels, qui, au début, s'opposaient à une action énergique, sont maintenant convaincus que les Etats-Unis doivent faire face comme un bloc à l'Allemagne s'ils veulent maintenir les progrès de la civilisation.

A la réunion du Cabinet d'hier, on a examiné très sérieusement quelles démarches suivraient la rupture diplomatique.

J'apprends qu'une escadre de cuirassés américains restera dans les eaux de l'Atlantique indéfiniment. Plusieurs ministres semblent persuadés que la guerre suivrait la rupture. L'opinion est, paraît-il, presque unanime qu'il faudrait que les Etats-Unis se servent de leur flotte pour protéger le commerce et les voyageurs américains.

Le Cabinet a discuté cette question dans le sens le plus général, mais on pense que l'emploi de navires dans ce but serait l'action la plus logique.

Quelques membres du Cabinet espèrent que le comte Bernstorf, au cours de son entrevue avec le président, a donné à M. Wilson des assurances de nature à le convaincre que le kaiser n'a aucun désir d'entraîner les Etats-Unis dans le conflit et qu'il renoncera à la guerre sous-marine.

De nombreux Américains et la plupart des plus éminents financiers sont d'avis que le moment est venu pour les Etats-Unis de s'aligner aux côtés des alliés.

Un banquier avec lequel je me suis entretenu m'a dit : « Nous sommes préparés pour la guerre comme aucune autre nation ne l'est aujourd'hui. Notre préparation est en crédits. Nous ferions la guerre avec de l'argent. Nous mettrions les ressources nationales de notre pays à la disposition de nos alliés. Instantanément, nous pourrions avancer à l'Angleterre, à la France et à la Russie des milliards en crédits sans compter les fournitures que nous pourrions leur envoyer ».

Quelques autres pensent que si l'Amérique entrait en lutte avec l'Allemagne, elle hâterait la paix, mais il en est qui sont convaincus que l'Allemagne ne sollicitera jamais la paix, et que les Allemands combattront pour leur idée de dominer l'Europe jusqu'à qu'ils soient tous anéantis.

« Les idées ne périssent pas, m'a dit un autre banquier connu, avant que les gens ne périssent eux-mêmes ».

La visite du comte Bernstorff au président Wilson

Londres, 3 Juin.

On télégraphie de Washington au *Morning Post* :

En l'absence de renseignements officiels on croit que la visite du comte Bernstorff au président avait pour but d'obtenir de M. Wilson lui-même, un exposé plus précis de l'attitude des Etats-Unis et avant tout de savoir si le président insiste pour que toute guerre sous-marine cesse, ou seulement les attaques contre les navires neutres ou les navires ennemis portant des neutres.

S'il en est ainsi, dit-on, il est presque certain que la mission du comte Bernstorf a été inutile, et que le comte Bernstorff n'est plus en sympathie étroite avec son propre gouvernement, et que ce sont le Cabinet militaire et les ministères de la Guerre et de la Marine qui dirigent actuellement la politique étrangère en Allemagne.

M. Dernburg quitte l'Amérique

New-York, 3 Juin.

Le correspondant de l'*Associated Press* à Washington, dit que l'Angleterre, la France et la Russie ont assuré les Etats-Unis qu'elles donneront un sauf-conduit à M. Dernburg pour se rendre en Allemagne.

D'autre part, le correspondant de l'*Evening Post* annonce de Washington que M. Dernburg partira pour la Norvège à bord d'un navire norvégien le 12 juin.

Les propositions de l'Allemagne

Londres, 3 Juin.

D'après des renseignements reçus par le *Times* on croit que le comte Bernstorff a proposé, aujourd'hui, au président Wilson un compromis par lequel l'Allemagne abandonnerait la campagne sous-marine, tandis que les Etats-Unis insisteraient auprès de l'Angleterre sur leurs droits d'exporter en Allemagne des vivres, du coton et d'autres matières brutes.

Le comte Bernstorff, ajoute-t-on, aurait tenu à entendre de la bouche du président lui-même quelle portée aurait l'action américaine si l'Allemagne repoussait nettement ses réclamations. En outre, le comte Bernstorff aurait soumis au président un arrangement en vertu duquel les Etats-Unis donneraient l'assurance que les navires ayant des passagers ne portent pas de contrebande, de telle sorte que tous les autres puissent être torpillés.

Les Allemands font des excuses pour le torpillage du « Gulflight »

Londres, 3 Juin.

On mande de La Haye, au *Daily Mail*, que le ministère des Affaires Etrangères allemand a transmis aujourd'hui aux Etats-Unis une note relative au torpillage du vapeur *Gulflight* où il exprime amèrement des regrets et s'offre à indemniser les armateurs.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 3 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures 20, sous la présidence de **M. Paul Deschanel.**

La Chambre adopte la proposition de résolution de M. Guernier et plusieurs de ses collègues, tendant à charger la Commission de la Marine marchande de faire une étude en vue de préparer le développement de notre commerce maritime. Elle adopte ensuite le projet de loi prorogeant les dispositions de la loi du 19 avril 1906, sur la Marine marchande, en ce qui concerne les primes à la construction des navires. Elle adopte la proposition de résolution de M. Babaud-Lacroze et plusieurs de ses collègues, tendant à charger la Commission des Postes et Télégraphes d'étudier le fonctionnement de la poste aux armées.

M. Ribot, ministre des Finances, dépose ensuite un projet de douzièmes provisoires pour le troisième trimestre de 1915.

La séance est levée à 5 heures 5.

Séance demain vendredi.

SÉNAT

Paris, 3 Juin.

La séance est ouverte à 4 heures 20, sous la présidence de **M. Antonin Dubost.**

La Gratuité des Envois postaux destinés aux Militaires

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition tendant à accorder la gratuité d'envois postaux aux bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi du 5 août 1915.

L'article 1er est adopté. MM. Ournac, Perreau et Lebert présentent un amendement accordant la gratuité de l'envoi chaque mois à chaque militaire sous les drapeaux d'un colis recommandé d'un kilo, non seulement aux bénéficiaires de l'allocation, mais encore à toute famille ayant quatre enfants vivants. Après une vive discussion, et malgré l'opposition de la Commission et du ministre du Commerce, qui fait remarquer au Sénat que le vote de l'amendement entraînerait le retour du projet devant la Chambre, d'où un retard regrettable, l'amendement de MM. Ournac, Perreau et Lebert est adopté par 183 voix contre 73 sur 256 votants.

Le Sénat adopte ensuite les deux articles et l'ensemble du projet de loi sur la gratuité des colis postaux pour les soldats sous les drapeaux.

La Légion étrangère

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi relative à la supression des engagements contractés dans l'armée française, au titre de la légion étrangère, depuis le 1er août 1914, par les sujets non naturalisés, appartenant à des nations en état de guerre avec la France et ses alliés.

M. Louis Martin déclare que le Sénat sera certainement unanime à approuver le principe de la proposition de loi, mais il fait remarquer que l'interdiction ne devrait pas plus s'appliquer aux Tchèques et aux Polonais qu'elle ne s'appliquera, aux termes de l'article 3 de la proposition, aux Alsaciens-Lorrains. Les Tchèques et les Polonais, engagés dans la légion étrangère depuis le mois d'août dernier, ont fait bravement leur devoir, dit le sénateur du Var ; la plupart sont morts au champ d'honneur. (Très bien.)

M. André Lebert, rapporteur, demande au Sénat de voter la proposition de loi qui lui est soumise et sur laquelle la Commission de l'armée et le ministère de la Guerre sont entièrement d'accord.

M. Millerand, ministre de la Guerre, dit : Je suis en complet accord avec la Commission sur la proposition soumise au Sénat ; je tiens à m'associer à l'hommage éloquent que M. Louis Martin et M. Lebert ont rendu aux volontaires tchèques et polonais, qui ont vaillamment donné leur sang pour la France. (Applaudissements). M. le rapporteur a montré la possibilité d'établir des distinctions dans la loi, mais il eût été injuste d'appliquer l'article 2 à ceux qui ont combattu dans nos rangs ; il faut laisser au ministre de la Guerre la distinction à faire entre les mauvais éléments qu'il faut exclure de la légion et les volontaires qui ont droit à notre reconnaissance.

Le Sénat adopte le projet de loi.

Il adopte également un projet de loi tendant à assurer, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des Conseils municipaux et s'ajourne au jeudi 17 juin.

La séance est levée à 6 h. 35.

LES DÉPENSES DE LA GUERRE

M. Ribot en fait le relevé en déposant sur le bureau de la Chambre le projet de crédits pour le troisième trimestre de 1915.

Paris, 3 Juin.

M. Ribot a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre, le projet de loi concernant l'ouverture des crédits provisoires applicables au troisième trimestre de 1915. Ces crédits sont évalués à 5.600 millions.

Au moment de solliciter les dotations qui permettront d'atteindre le quinzième mois de la guerre, le ministre des Finances a jugé utile de présenter un tableau des crédits dont il a dû proposer le vote aux Chambres depuis le début des hostilités, en y comprenant le projet actuel. Ce tableau fait ressortir un total de plus de 22 milliards, qui passe à 24 milliards, si l'on y ajoute, comme on doit le faire, les crédits ouverts au budget de 1914 pour les cinq derniers mois de cet exercice, abstraction faite des frais de mobilisation et de réquisitions qui ont lourdement pesé sur le mois d'août. Le montant des crédits ressort, par mois, à 1.340 millions pour les cinq derniers mois de 1914 ; à 1.665 millions pour le premier semestre de 1915 ; à 1.870 millions pour le trimestre prochain, somme destinée, suivant toute vraisemblance, à être grossie par des crédits additionnels dont on ne peut encore prévoir le montant.

Dans le total de 22 milliards ci-dessus indiqué, les dépenses militaires proprement dites entrent pour 16 milliards ; celles de la dette publique pour 1.400 millions ; les dépenses de la solidarité sociale pour 2.300 millions ; les achats de denrées destinées à la population civile, pour 185 millions. Enfin, toutes les autres dépenses de l'Etat, pour l'administration du pays, l'entretien et l'exploitation de son outillage public, les primes et encouragements aux diverses branches de son activité économique, pour un peu plus de 1.900 millions.

Ces différentes catégories de dépenses n'accusent pas une progression égale.

Les dépenses militaires sont passées, par mois, de 850 à près de 1.300 millions, en raison tant de l'importance croissante des effectifs et des moyens d'action mis en œuvre, que de l'extension des opérations dans le Levant.

Les charges de la dette sont en relation avec le succès continu des émissions de bons et d'obligations de la Défense nationale. Les dépenses de solidarité sociale se sont très largement développées. Ainsi, les allocations aux familles des mobilisés exigent près de 154 millions par mois au lieu de 68 pendant l'automne dernier, soit, en six mois, un accroissement d'environ 125 %.

Les paiements sont encore, bien entendu, notablement inférieurs aux crédits.

Pour y faire face, le Trésor a bénéficié, en premier lieu, des recouvrements budgétaires qui se sont élevés, depuis le début de la guerre, à 2.250 millions, et dont la moyenne mensuelle accuse un progrès d'une trentaine de millions en 1915 par rapport aux derniers mois de 1914. Le surplus a été couvert à l'aide des avances de la Banque de France, des versements sur l'emprunt 3 1/2 % et du produit de l'émission des bons et obligations de la Défense nationale.

Il est réconfortant de constater que les ressources prêtées par le public sous ces différentes formes ont excédé, du 1er janvier au 25 mars 1915, le triple des avances demandées à la Banque, alors qu'elles atteignaient à peine la moitié de ces dernières pendant les cinq derniers mois de 1914. C'est là un symptôme rassurant, parce qu'il témoigne de la confiance inébranlable qu'a le pays dans la victoire finale et de sa résolution de soutenir la guerre jusqu'au bout, si lourdes qu'en soient les charges.

Echos parlementaires

Paris, 3 Juin.

La Commission sénatoriale des douanes, réunie sous la présidence de M. Viger, a approuvé le rapport de M. Jean Morel relatif aux décrets autorisant les gouverneurs des colonies à suspendre les droits applicables

La Mobilisation italienne à Marseille

LES DERNIERS DEPARTS

Les derniers départs des mobilisés italiens ont attiré à la gare une foule toujours aussi enthousiaste. Comme précédemment, des fleurs, des petits drapeaux, des cigares ont été distribués aux partants. On peut évaluer leur nombre total jusqu'à ces derniers jours à plus de 7.000. Le dernier train spécial de mobilisation partira samedi soir à 6 heures.

A 11 heures du soir, a eu lieu le passage en gare des mobilisés d'Aix et de Gardanne. Des vivres leur ont été remis par les soins du Consulat. Tous manifestaient les plus vifs sentiments patriotiques.

Dans toute la région, d'ailleurs, aucune note discordante n'a été à noter. Même à Aubagne, la cérémonie du départ fut particulièrement émouvante. Deux mille personnes y assistaient. Le maire a prononcé un discours des plus vibrants et M. Bombieri, vice-consul d'Italie, a trouvé des expressions d'autant plus touchantes qu'il est d'origine irrédente, natif de la ville de Rovereto à laquelle les troupes italiennes victorieuses apportent déjà la délivrance.

Au Consulat d'Italie, rue Sylvabelle, les services ont repris le régime normal. Les deux avis suivants, qui nous ont été aussi communiqués, y sont affichés :

AVIS AUX ITALIENS

Per rispondere alle continue domande d'informazioni che gli pervengono, il consolato generale d'Italia rende noto che, altre le classi di 1° et 2° categoria indicate nei precedenti awisi, sono anche chiamati sotto le armi :

1° I militari di 3° catégoria dal 1888 al 1895.

2° — I militari di marina di ogni grado e catégoria, delle classi 1889, 1890 e 1891.

3° — I sottufficiali di marina di ogni categoria dal 1876 al 1894 inclusivamente.

4° — I comuni e sottocapi elettricisti e samaforisti delle classi dal 1883 al 1888 inclusivamente.

5° I comuni e sottocapi marinai della classe 1880.

I militari suindicati devono presentarsi subito al consolato.

Pour répondre aux demandes d'informations qui lui sont adressées, le consulat général d'Italie informe que outre les classes de 1re et 2e catégorie indiquées dans les avis précédents, sont appelés aussi sous les drapeaux :

1° — Les militaires de 3e catégorie de 1888 à 1895 inclusivement.

2° — Les militaires de marine de n'importe quel grade ou catégorie des classes 1889, 1890 et 1891.

3° — Les sous-officiers de toutes les catégories, de 1876 à 1894 inclusivement.

4° — Les communs et sous-chefs électriciens et sémaphoristes des classes de 1883 à 1888 inclusivement.

5° — Les communs et sous-chefs de la marine de la classe 1880.

Les militaires sus-indiqués devront se présenter sans retard au consulat.

Gli Italiani chiamati alle armi per mobilitazione, già indicati nei precedenti avvisi, e quelli di sa categoria delle classe dal 1888 al 1895 inclusivamente, sono prevenuti che l'ultimo treno speciale avrà luogo sabato 5 corrente alle 11 di sera (ore 23).

I ritardatari non avranno più diritto al rimpatrio gratuito ed il Consolato non assume nessuna responsabilità per le misure che potranno essere prese a loro carico.

Il résulte d'autre part que la tentative de plusieurs patrons marseillais pour maintenir le plus longtemps possible dans leurs ateliers ou leurs usines les ouvriers italiens ne doive pas se prolonger. La plupart, d'ailleurs, étaient de bonne foi et quelques-uns même nous ont demandé s'ils ne risquaient point de désagréments en employant des Italiens insoumis et se refusant à toute option. D'accord avec les autorités militaires et préfectorales et le Consulat d'Italie, des inspections ont été décidées et des mesures arrêtées qui, s'il est nécessaire, seront certainement aggravées.

***

La Société Amicale et Prévoyante des Médaillés de 1870-1871 des Bouches-du-Rhône a voté l'ordre du jour suivant :

Les « Médaillés de 1870-1871 » des Bouches-du-Rhône adressent à l'Italie fière et indignée, fille de Rome antique, patrie de Silvio Pellico, de Cavour, de Mazzini, de Giuseppe Garibaldi, ses plus vives félicitations pour la participation de cette vaillante nation à l'œuvre héroïque et tragique de la libération européenne; et pour la brillante offensive qu'elle vient d'engager contre les entreprises odieuses et criminelles des deux Empires centraux personnifiant aujourd'hui la barbarie en Europe.

A l'Italie « Irredente » qui s'est levée frémissante pour faire entendre sa revendication traditionnelle commencée jadis, à Magenta, à Palestro et à Solférino, et pour défendre la cause du droit, les anciens soldats et volontaires de 1870-1871 adressent à la nation italienne leur salut fraternel. — *Le Conseil d'administration :* le président, Lucien Pascal; le vice-président, J. Job; le syndic, Cartier; le secrétaire, Maggiordomo; le trésorier, Ch. Veyre; les vice-secrétaires, E. Martin et G. Seguin; le vice-trésorier, Fabron; l'archiviste, Polliard; les conseillers, Dente, Poutier, Masclet, Roncayolo, Dumetier, Anjouvin, Gonard.

Au Conseil de Guerre de la 15e Région

L'Affaire des fournitures militaires d'Orange

Dans sa séance d'hier, tenue au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, le Conseil de guerre de la 15e région avait à juger une affaire de fournitures militaires. Le directeur d'une maison d'Orange, la maison Charrin et Cie, faisait partie comme expert d'une Commission de ravitaillement, traitait en tant que négociant des affaires avec la dite Commission. On conçoit que dans de semblables conditions les affaires du commerçant étaient singulièrement facilitées par les décisions de l'expert.

C'est ainsi que M. Charrin fournit aux armées 15.000 quintaux de fourrage et 600 quintaux de paille qui lui furent payés au-dessus du cours.

L'acte commis par Charrin tombant sous le coup de l'article 175 du Code pénal, le Conseil de guerre a condamné l'inculpé à un jour de prison, 4.000 francs de restitution à l'Etat et 1.000 francs d'amende.

M. Charrin avait pour défenseur Me Guérin, sénateur de Vaucluse.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Marcel Rivet, de Plan-de-la-Tour, musicien, mort pour la Patrie à bord du « Léon-Gambetta », dans la nuit du 27 avril, à l'âge de 25 ans.

De M. André Pinta, aspirant au 228e d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 mai, à l'âge de 20 ans.

De M. Henri Baille, soldat au 163e d'infanterie, tué à l'ennemi le 10 avril, à l'âge de 25 ans.

De M. Jean Canovali, membre de la Société des Commis et Employés, tué à l'ennemi.

De M. Alexandre Appert, adjudant-chef au 4e colonial, tué à l'ennemi le 3 mai, aux Dardanelles.

De M. Denis-Joseph Gonnet, soldat au 149e d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 mars, à l'âge de 38 ans.

De M. Alexandre Teston, soldat au 3e d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 mai, à l'âge de 37 ans.

De M. Armand Ben Simon, soldat au 4e régiment de zouaves, tué à l'ennemi le 31 mai, à l'âge de 29 ans.

De M. Paul Isoir, lieutenant au 109e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 26 ans.

De M. Valentin Lorat, de Marignane, soldat au 163e d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 mai, à l'âge de 25 ans.

De M. Adolphe Anzelain, des Saintes-Maries, tué à l'ennemi le 29 avril à l'âge de 25 ans.

Le *Petit Provençal* prend une vive part au deuil des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours, du 7 mai au 3 juin, aura lieu le samedi 5 juin, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera : les numéros de 501 à 1.000 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera les numéros de 501 à 1.000 du 2e canton A. L.

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera les numéros de 501 à 1.000 du 2e canton M. Z.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera les numéros de 251 à 500 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera les numéros de 501 à 1.000 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera les numéros de 501 à 1.000 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera les numéros de 251 à 500 des 7e et 12e cantons.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera les numéros de 501 à 1.000 du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera les numéros de 501 à 1.000 du 9e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera les numéros de 251 à 500 des 10e et 11e cantons.

La chasse aux maisons austro-allemandes

Sur ordonnance de M. Camatte, faisant fonctions de président du Tribunal civil, il a été procédé, hier, aux mises sous séquestre suivantes :

1° Mise sous séquestre de 5 caisses de meubles appartenant à la princesse de Thurn et Taxis, de la cour d'Autriche.

2° Mise sous séquestre d'une motocyclette appartenant à l'Allemand Emile Huz.

Remise de Décoration

Mercredi, à 3 heures, à l'Etablissement des Convalescents militaires n° 108, campagne La Jouvène, à la Valentine (fondation des Employés des P. T. T.) que dirige avec tant d'intelligence et de dévouement Mme Dor, a eu lieu la cérémonie de la remise de la Médaille militaire au soldat Fromentoux, du 61e d'infanterie, originaire de la Farre (Ardèche). (A fait preuve de bravoure et d'énergie au combat de Blainville et a reçu un éclat d'obus qui lui a emporté le bras droit et la jambe droite).

La cérémonie s'est déroulée sous les platanes de la grande terrasse de l'Etablissement, dont la façade était brillamment pavoisée et décorée de guirlandes de verdure.

Le capitaine d'état-major de la Place, remplaçant le général Bernard, gouverneur, a remis la médaille. Etaient présents : MM. Prax, délégué régional A. C. M.; le médecin aide-major Beaumelou, chargé des Etablissements A. C. M. marseillais ; le lieutenant Bertojo ; toutes les infirmières de l'Etablissement *La Jouvène*, gansées de rubans tricolores, ayant à leur tête Mme Dor ; le curé de la Valentine ; M. Fabre, directeur de l'école de garçons ; une délégation d'employés des P. T. T., ainsi qu'un groupe important de convalescents représentant les divers établissements de l'A. C. M., accompagnés de plusieurs directeurs ou directrices desdits établissements.

Après une allocution du capitaine d'état-major représentant le gouverneur et un discours patriotique de M. Prax, délégué régional, des bouquets, une palme en or, une montre avec chaîne en or offerte par les P. T. T. et l'A. C. M. ont été remises au jeune décoré.

Au milieu du plus vif enthousiasme, la *Marseillaise* a été chantée par Mlle Revertégat.

Chronique Locale

Dans les dernières citations à l'ordre du jour de l'armée, nous sommes heureux de relever celle dont vient d'être l'objet M. Maurice Beslay, lieutenant au 1er régiment du génie. En voici le texte d'après le *Journal Officiel* :

« Beslay Maurice, lieutenant au 1er régiment du génie, compagnie 4/7 : le 15 avril, à l'attaque des tranchées, parti en tête de son détachement, est arrivé un des premiers dans le boyau ennemi. A fait exécuter avec le plus grand sang-froid les travaux de barrage et de défense, malgré un violent bombardement et l'explosion de deux fourneaux ennemis. »

Le lieutenant Beslay est le gendre de M. Gustave Allard, directeur de l'agence Havas, à Marseille.

La haute paye des inscrits maritimes. — Le ministre de la Marine vient d'adresser à M. Bouge, député de Marseille, la lettre suivante :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu me signaler que les inscrits maritimes versés dans les réserves de l'armée de terre ne percevaient pas, à temps de service égal, la haut paye attribuée aux militaires de l'armée de terre, et vous m'aviez demandé d'étudier les mesures qui pourraient être prises en vue de faire cesser cette différence de traitement.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. le ministre de la Guerre, saisi par moi de la question, vient de décider, par une circulaire du 3 mai courant (J. O. du 4 mai), que les inscrits maritimes ayant accompli 40 mois de services effectifs seraient traités, au point de vue de la haute paye, sur le même pied que les militaires des réserves de l'armée de terre.

Il m'est très agréable d'avoir à vous annoncer cette décision, qui donne satisfaction aux légitimes intérêts dont vous aviez bien voulu vous faire l'interprète auprès de moi.

Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, les assurances de ma haute considération.

Victor AUGAGNEUR.

Académie de Marseille. — Dans la séance qu'elle a tenue hier, l'Académie a écouté avec le plus vif plaisir la lecture d'une très attachante et très personnelle étude de M. Ferdinand Servian, membre de la classe des Beaux-Arts, sur la vie et l'Œuvre du sculpteur provençal Jean Turcan. M. le général Canonge, membre correspondant, a offert en hommage l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Histoire de l'Invasion allemande en 1870-1871.*

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat directeur, a alloué aux locataires de l'immeuble sis rue de Sion, 11, les indemnités suivantes :

M. Simian demandait 300 fr. : la Ville offrait 35 fr. ; le jury a accordé 50 fr.

Mme veuve Bertolin demandait 1.000 fr. ; la Ville offrait 110 fr. ; le jury a accordé 280 fr.

Mme veuve Passet demandait 400 fr. ; le jury a accordé le franc d'indemnité offert par la Ville.

Mme Clément de Wilde, Mme veuve Faivre, Mme veuve Fornasari, qui demandaient chacune 100 fr., n'ont obtenu du jury que le franc d'indemnité que leur offrait la Ville.

Le jury a ensuite statué sur la demande d'indemnité formée par M. Paul-Simon Constant, propriétaire de l'immeuble sis rue de Sion, 13. Par l'organe de Me Michel, M. Constant demandait pour son immeuble une indemnité de 17.400 fr. ; la Ville offrait 12.070 fr. ; le jury a accordé 13.100 fr.

M. Husson, locataire du dit immeuble, demandait 280 fr. d'indemnité ; la Ville offrait 5 fr. ; le jury a accordé 250 fr.

Dans toutes ces affaires, les intérêts de la Ville étaient défendus par Me Bally ; ceux des locataires par Mes Coste, Jauffret et Ardisson de Perdiguier.

Imprudence d'enfant. — Le jeune Esposito Pascal, 9 ans, dont les parents demeurent 9, rue de la Reynarde, jouait hier matin devant la halle Vivaux. Il aperçut une bouteille à demi-pleine d'un liquide qu'il crut être du vin, se baissa, la prit et but à même le goulot. Mais il la rejeta brusquement, l'imprudent gamin venait d'absorber un liquide corrosif dont la nature n'a pu être déterminée, mais qui le brûla grièvement. Il est soigné à l'Hôtel-Dieu.

Ouverture des Bains Monnier.— C'est après-demain dimanche qu'a lieu l'ouverture des Grands Bains de mer Monnier, situés à la Plage du Prado. Cet établissement de premier ordre, dont la réputation est établie depuis longtemps, sera comme toujours le rendez-vous des familles et de la belle société.

L'intelligent et sympathique directeur-propriétaire, M. Francis Monnier n'a rien négligé pour être agréable à sa clientèle ; c'est ainsi que tout a été remis à neuf et d'une propreté excessive. L'hygiène et le confort se trouvent réunis.

Quant aux gourmets, ils trouveront de quoi satisfaire leur palais délicat ; Monnier est un vatel hors de pair qui saura contenter les plus difficiles.

Les désespérés. — Deux ouvriers travaillant au quai du Carénage, le calfat Baptistin Olivier et le charpentier Joseph Nardonne, apercevaient hier matin, surnageant entre deux eaux, dans le bassin du Carénage, le cadavre d'une jeune femme. Après s'être empressés de le ramener à quai, ils ont aussitôt avisé M. Guasnon, commissaire de police du IIIe arrondissement, de leur funèbre découverte.

De l'enquête à laquelle a procédé le magistrat, assisté de M. le docteur Monteux, il résulte que cette femme, paraissant âgée d'une trentaine d'années et dont la mort semble remonter à 48 heures environ, s'est donné volontairement la mort. La malheureuse, dont l'identité n'a pu être établie, était vêtue de deuil. Son corps a été transporté à la Morgue aux fins de reconnaissance. Ajoutons que non loin de l'endroit où le corps a été retiré de l'eau, il avait été découvert sur le quai par un douanier un sac à main contenant notamment une lettre adressée à Mme veuve Leca, de Nicolao-de-Mariani (Corse). Serait-ce le nom de l'infortunée désespérée ?

L'Etat et les Messageries Maritimes

Paris, 3 Juin.

Le supplément de l'Agence Fournier de ce matin publie le compte rendu de l'assemblée générale des actionnaires des Messageries Maritimes, tenue le 28 mai. Nous en extrayons, à titre documentaire, le passage suivant :

M. le Président. — Messieurs, j'ose à peine le répéter, tant la chose peut paraître énorme et invraisemblable, mais c'est pourtant cette intention de nous détruire que m'a affirmée en termes formels M. le ministre de la Marine dans notre conversation du 16 novembre 1914. (Exclamations. On entend au milieu du bruit plusieurs actionnaires qui manifestent avec vivacité leur surprise). M. le ministre de la Marine m'a dit en substance ceci : « Je juge votre convention contraire aux intérêts de l'Etat. C'est votre sauvegarde et votre bouclier. Je n'ai qu'un moyen de vous obliger à y renoncer et j'en use : c'est de vous réduire à votre dernier souffle et quand vous serez à l'agonie, vous serez bien contraints de renoncer à votre convention ».

Ne croyez pas, Messieurs, que ce soit une seule fois et sous l'empire de la colère que le ministre m'ait dit cela. Un mouvement d'humeur pourrait expliquer l'énormité du propos. Non ! le ministre m'a répété ce que je viens de vous dire à cinq ou six reprises et sous des formes différentes que je pourrais préciser, car mes souvenirs sont très nets. Il me l'a dit dans un entretien qui a été fort long (il a duré près de 45 minutes), entretien qui a été marqué par le calme parfait et même la bonhomie de mon interlocuteur. (Nouvelles manifestations de stupeur, tumulte prolongé, exclamations).

Plusieurs voix. — Nous demandons le nom du sous-secrétaire d'Etat.

M. le Président. — Il ne s'agit pas du sous-secrétaire d'Etat, mais du ministre.

Plusieurs voix. — Le nom ! Le nom !

M. le Président. — Il s'agit du ministre, M. Victor Augagneur. (Exclamations, bruit, protestations).

M. le Président. — Calmez-vous, Messieurs, calmez-vous, je vous en prie. Il faut envisager de telles situations avec beaucoup de sang-froid. Je ne sais si le ministre a perdu la mémoire de cet entretien, moi j'en garde une impression ineffaçable.

Plusieurs actionnaires. — Cela se comprend.

M. le Président. — Oui, vous le comprenez, je suis prêt à maintenir ce que j'affirme en face de qui que ce soit. (Applaudissements). Nous réduire à l'impuissance, à notre dernier souffle, nous détruire, en un mot, savez-vous, Mesdames, Messieurs, ce que cela veut dire ? Cela ne consiste pas à balayer des dirigeants qui déplaisent, cela veut dire que les modestes capitalistes qui possèdent nos 180.000 actions et qui les ont parce qu'ils ont fait confiance à la signature de l'Etat seraient dépouillés de leur petit avoir ; cela veut dire que les porteurs de nos 220.000 obligations qui, eux aussi, ont pris au sérieux les dispositions des articles 5 et 6 de notre convention verraient leurs gages compromis ; cela veut dire que les 10.000 familles des employés et collaborateurs de tout ordre : officiers, inscrits, ouvriers, qui vivent de notre exploitation, verraient leurs intérêts compromis !

Un actionnaire. — En même temps que les intérêts commerciaux de la France !

M. le Président. — Cela ne sera pas, parce que cela ne peut pas être. Ces jours derniers, j'ai demandé à être entendu par les Commissions compétentes de la Chambre et du Sénat. Je leur ai exposé la situation plus complètement et plus longuement encore que je n'ai pu le faire devant vous. Je leur ai rapporté les propos que je viens de vous citer... (Applaudissements).

Un actionnaire. — Très bien ! monsieur le Président !

M. le Président. — J'ai confiance dans leur esprit de justice et leur souci du bien public et j'attends leur intervention. (Applaudissements). Et pourquoi nous détruire, d'ailleurs ? Parce que notre convention a cessé de plaire à tel ministre qui l'a contresignée ? Ce n'est pas là une raison suffisante en vérité dans un pays libre, qui veut le rester, et où il y a une opinion publique, des lois et des tribunaux. Notre convention n'est-elle pas modifiable ? N'est-elle pas perfectible ? Examinons donc les changements qu'elle comporte avec un esprit d'équité et de bonne foi en sauvegardant avec un égal souci l'intérêt de l'Etat et celui de votre Compagnie.

Mais, messieurs, c'est précisément cela que je demande depuis un an à tous les ministres qui se sont succédé au pouvoir, mais, en attendant, tant que cette convention existe, que chacune des parties l'applique loyalement. Or, j'ai le droit de le dire, dans le passé, nous avons fait tout notre devoir, et depuis la guerre, nous avons fait plus que notre devoir. (Applaudissements). On met en avant l'intérêt de l'Etat, comme si dans un pareil moment l'intérêt de l'Etat n'est pas de grouper toutes les forces vives du pays — et nous en somme une — pour les faire concourir au salut commun ! Comme si l'intérêt de l'Etat n'est pas de préparer pour après la guerre ce renouveau de l'essor du pays qui seul permettra de restaurer les ruines de la guerre !

L'armement français, messieurs, n'est pas une industrie ordinaire, et cela à soi seul serait déjà respectable. C'est une industrie qui représente au dehors le pavillon. Sans une marine marchande française, il n'y a pas de colonies françaises ! Sans elle, notre commerce à l'extérieur est en péril ! Regardons au dehors, voyons comment nos rivaux s'apprêtent à prendre toutes les positions. Les laisserons-nous faire ? et l'Etat français se désintéressera-t-il de ce problème vital ? Or, ce n'est pas demain après la guerre qu'il faut agir, c'est maintenant, c'est tout de suite, sans perdre une minute. L'intérêt de l'Etat, quels que soient les griefs qu'il prétend avoir contre notre cahier des charges, ne doit donc pas consister à nous détruire, mais plutôt à nous consolider. (Applaudissements).

Théâtres et Concerts

ALCAZAR-CINEMA

Le nouveau programme est extraordinaire. Il comprend : *La Femme nue !* le chef-d'œuvre de Bataille; *Les Noces d'or*, merveilleuse évocation de la bataille de Palestro; aux actualités prises avec l'autorisation du ministère de la Guerre : *les Combats de Carency; le Bombardement des Dardanelles*, pris avec l'autorisation de l'Amirauté anglaise, etc.

CINE-PALACE-THEATRE (Palais-de-Cristal)

Il n'est pas de drame passionnel plus palpitant que la *Saltarella*, dont Régina Badet, la remarquable artiste interprète avec une grande puissance d'émotion, le beau rôle de la danseuse bohémienne. *Cœur de Femme*, fine comédie; *Une Jeune Fille Héroïque*, drame inédit; *Les Actualités de la Guerre* (spécial au Ciné-Palace), etc..., et toute une partie comique. Orchestre. Salle aérée.

ELDORADO-CINEMA

Au nouveau programme tout aussi merveilleux que les précédents : *La Goualeuse*, cinéma-drame; *le Premier Baiser*, drame sensationnel en couleurs; *les Caprices de Ribouillette*, comédie; *Bout-de-Zan infirmier*, scène patriotique; les actualités, etc. Orchestre. Entrée, 0 fr. 90.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 3 Juin.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler, si ce n'est une nouvelle progression de nos troupes dans le Labyrinthe, au sud-est de Neuville Saint-Vaast.

Vingt-neuf avions français ont bombardé ce matin, entre quatre heures et cinq heures, le quartier général du kronprinz impérial. Ils ont lancé cent soixante-dix-huit obus, dont beaucoup ont atteint le but, et plusieurs milliers de fléchettes.

Tous les appareils ont été fortement canonnés, mais tous sont rentrés indemnes.

Paris, 3 Juin.

Jusqu'à présent, 33.000 insignes de la Croix de guerre ont été distribués et d'autres sont en route.

L'Italie en Guerre

Le bombardement de Monfalcone

Rome, 3 Juin (Officiel).

Nos navires, rentrés aujourd'hui d'un service d'exploration, rapportent que vingt-quatre heures après le bombardement de Monfalcone, accompli le 31 mai par nos destroyers, on voyait encore de Porto-Buso des nuages de fumée et des langues de feu s'élever de Monfalcone.

L'Italie et l'Angleterre

Londres, 3 Juin.

A la Chambre des Lords, lord Crewe, qui remplace sir Edward Grey au ministère des Affaires étrangères, prononce le discours suivant au sujet de l'intervention italienne :

Depuis notre dernière séance, un événement important s'est produit sous forme de l'entrée de l'Italie en guerre aux côtés des alliés. La déclaration du gouvernement italienne a expliqué suffisamment les raisons de cette intervention pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Cependant, on ne peut s'empêcher d'émettre cette réflexion que l'intervention de l'Italie démontre que les alliances telles que celle qu'elle avait contractée, fondées sur des exigences politiques au lieu d'être basées sur des sympathies nationales, ou sur la poursuite d'un idéal national, ne peuvent pas résister à une crise comme celle qui a mis l'Italie en présence d'elle-même.

Maintenant que nous nous sommes engagés dans ce conflit, de concert avec l'Italie, les liens qui existent entre nos deux pays reposent sur une base plus ferme. Il en est des nations comme des individus : elles exercent les unes sur les autres une attraction tout à fait indépendante de leurs relations matérielles. Pendant près de cinq siècles, les arts, les lettres, le génie italien tout entier ont exercé une fascination particulière sur l'esprit anglais.

Durant toute cette période, nous n'avons jamais été entraînés dans un conflit avec l'Italie, nous avons, au contraire, combattu côte à côte, mais ce n'est pas tout : notre pays a toujours été le témoin sympathique des nobles luttes que l'Italie a soutenues pour ses libertés et son unité. Aucune figure n'a été plus populaire dans les rues de Londres que celle de Garibaldi, après la formation du royaume d'Italie.

Lord Crewe termine en disant que les deux nations sont impatientes de prendre part, côte à côte, au grand succès final.

Lord Lansdowne dit que depuis le début de la guerre, il avait eu la conviction que le groupement des deux grands partis était inévitable, et que si les incidents qui l'ont provoqués ne s'étaient jamais produits, la fusion des deux partis aurait quand même eu lieu. Parlant peut-être pour la dernière fois, au nom de l'opposition, il assure le gouvernement qu'il appuiera sans réserves toutes les mesures qui seront jugées nécessaires pour conduire la guerre jusqu'à son heureuse conclusion.

Le Départ des Mobilisés au Caire

Le Caire, 3 Juin.

Le départ des mobilisés italiens a provoqué une grande manifestation de sympathie envers la France et l'Italie. Une foule énorme a envahi la gare et la place voisine. Les consuls de France et de Russie, et de nombreuses notabilités, étaient présents.

Les hymnes français et italien ont provoqué l'enthousiasme. Quand le train s'est ébranlé, des milliers de cris retentirent : « Vive la France ! Vive l'Italie ! »

Une adresse de l'Académie des Beaux-Arts

Paris, 3 Juin.

Le bureau de l'Académie des Beaux-Arts, composé de MM. Bonnat, Waltner et Vidor, est allé, conformément au vote unanime de l'Académie, remettre à M. Tittoni, ambassadeur d'Italie, l'adresse suivante :

Monsieur l'Ambassadeur,

L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 29 mai dernier, a chargé son bureau d'exprimer à Votre Excellence ses ardentes sympathies pour la noble et généreuse nation qui vient combattre avec nous contre la barbarie et le vandalisme. Elle l'a fait avec d'autant plus d'empressement que ses liens avec la France sont plus anciens et plus forts.

N'est-ce pas, en effet, à la Villa Médicis, que s'est épanoui le talent de la plupart d'entre nous ? N'est-ce pas à Rome, berceau de la civilisation, que nos cœurs ont tressailli au contact des maîtres immortels ? N'est-ce pas là que devant vos chefs-d'œuvre, sentant grandir leur pensée, les artistes français ont puisé la science qui guide leur marche vers la beauté éternelle ? Nous ne pouvions oublier ces bienfaits, en un moment surtout où, dans le même idéal, fraternisent les deux grandes nations sœurs latines.

Nous vous prions donc, Monsieur l'Ambassadeur, de vouloir bien transmettre à vos compatriotes les sentiments de l'Académie des Beaux-Arts, sentiments qui nous animent tous, et nous sommes heureux d'offrir ici, à Votre Excellence, l'assurance de notre respectueuse et très haute considération.

M. Tittoni s'est montré vivement touché de cette démarche.

Les Italiens et le Luxembourg

Amsterdam, 3 Juin.

Le « Lokal Anzeiger » déclare que le ministre d'Italie a quitté le Luxembourg le 3 juin. Le gouvernement du Luxembourg protègera les résidents italiens sur son territoire.

L'attaque des Dardanelles

Un transport allemand torpillé par le sous-marin anglais dans la mer de Marmara

Londres, 3 Juin.

L'Amirauté anglaise fait le communiqué suivant :

Le vice-amiral commandant les forces aux Dardanelles annonce que le sous-marin anglais qui opère actuellement dans la mer de Marmara a torpillé, hier matin, un grand bateau transport allemand, à destination de la baie de Tanderna.

Les combats autour de Krithia

Athènes, 31 Mai.

(Retardée dans la transmission).

Des combats sanglants pour les Turcs ont été livrés hier autour de Krithia. Des prisonniers avouent que les Turcs ont éprouvé des pertes considérables, évaluées à 8.000 hommes.

Un Colonel grec assassiné par un Albanais

Athènes, 31 Mai.

(Retardée dans la transmission).

Le colonel Panajotopoulos, commandant la ville de Corytsa, a été assassiné par un Albanais en rentrant d'une tournée qu'il avait effectuée dans sa province.

Défaite turque en Mésopotamie

Londres, 3 Juin (Officiel).

En Mésopotamie, les troupes britanniques ont livré, le 31 mai, une attaque navale et militaire concertée contre les positions turques établies sur les collines, au nord de Kurna. Les ennemis, dont les canons ne tardèrent pas à être réduits au silence, s'enfuirent en abandonnant trois canons et 250 prisonniers.

Les Anglais continuant le 1er juin leur marche en avant, constatèrent que les camps de Barhan et de Batta avaient été précipitamment abandonnés par les Turcs, qui s'étaient réfugiés à bord de vapeurs et d'autres embarcations, à la poursuite desquelles la flottille navale s'élança aussitôt, coulant un vapeur et s'emparant de deux grands chalands qui transportaient trois canons de campagne, des munitions et des mines. Nous avons pris aussi plusieurs autres embarcations qui contenaient trois cents hommes.

Les pertes anglaises ont été insignifiantes, une vingtaine de soldats en tout.

Les cruautés allemandes

Des soldats russes tués par des balles empoisonnées

Pétrograde, 3 Juin.

Plusieurs soldats, qui avaient été légèrement blessés dans la région de Chawli, sont arrivés dernièrement à Pétrograde. Deux d'entre eux viennent de mourir. L'expertise médicale a démontré que leur mort avait été causée par les blessures produites par des balles empoisonnées.

Cette affaire a été renvoyée à la Commission d'enquête sur les cruautés allemandes, qui est présidée par M. le sénateur Krivitzoff.

La Petite-Fille du Président Wilson et l'Hôpital américain de Paris

Washington, 3 Juin.

La fille du sous-secrétaire d'Etat du Trésor, miss Nona Mac-Adoc, qui prêtait son concours à l'hôpital américain de Paris, avec le plus grand dévouement, vient de rentrer aux Etats-Unis, en raison de son état de santé. Elle a fait le voyage en compagnie de miss Britton, qui s'était associée à la même Œuvre avec un zèle égal. C'est avec reconnaissance que leur concours précieux avait été accueilli.

Petite-fille du président Wilson, mis Nona Mac-Adoc apportait, en s'associant à l'Œuvre française de la Croix-Rouge, un lien de plus entre la France et les Etats-Unis. Rentrée à Washington, elle s'est exprimée en termes particulièrement élogieux pour l'organisation des services sanitaires de l'hôpital américain, éloges auxquels souscriront tous ceux qui ont pu visiter cet établissement, doté de tous les perfectionnements les plus modernes.

LA SITUATION AU MEXIQUE

UN AVERTISSEMENT DES ETATS-UNIS

Washington, 3 Juin.

Sous la forme d'un communiqué au peuple des Etats-Unis, le président Wilson adresse au Mexique un avertissement que les représentants de l'Amérique à Mexico ont mission de remettre aux généraux Carranza, Villa, Zapatta et Garza.

M. Wilson y passe en revue la situation du Mexique en proie à la guerre civile, et déclare que les Etats-Unis ne peuvent pas permettre à une pareille situation de s'éterniser.

Les Etats-Unis ne désirent ni conquérir de territoire, ni intervenir dans les affaires intérieures du Mexique, mais ils demandent que les divers chefs mexicains en lutte se réunissent à très bref délai pour organiser à Mexico un gouvernement avec lequel les puissances puissent traiter.

Dans le cas contraire, les Etats-Unis seront dans l'obligation de décider des moyens à employer pour secourir le peuple mexicain et aider le Mexique à se sauver de la ruine.

L'Inscription maritime

Paris, 3 Juin.

M. Georges Bureau, sous-secrétaire d'Etat à la Marine mrachande, a présidé aujourd'hui la première conférence des administrateurs généraux et directeurs de l'inscription maritime de France et d'Algérie, appelés par lui à Paris pour examiner la situation de tous les quartiers du littoral, et étudier les réformes qu'il se propose de faire aboutir.

Cette initiative semble devoir donner les meilleurs résultats. Déjà, dans cette première réunion, a été envisagée une organisation pratique, tendant à servir plus utilement et plus étroitement les grands intérêts économiques du pays.

Le Trafic postal avec les Régions envahies

Genève, 3 Juin.

La Croix-Rouge internationale déclare que, contrairement à l'avis paru dans les journaux, le trafic postal n'est pas rétabli entre la France et la Belgique, ou avec les régions françaises envahies, l'acheminement des correspondances, même par Genève, est impossible.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

adressées par les familles

Mme Jules Pascal, école de garçons à Manosque (Basses-Alpes), recherche son frère Ernest Boulle, au 203e d'infanterie, 22e compagnie, secteur postal 112, disparu depuis le 21 avril.

Mme et M. Perdiolat Louis, à Sénas (B.-du-Rh.), seraient reconnaissants aux personnes qui pourraient leur donner des nouvelles de leur fils Perdiolat Albert, 163e d'infanterie, 16e compagnie, 4e bataillon, disparu le 20 avril, au combat de Flyrey (Meurthe-et-Moselle).

Mme Leconte-Steux, de Tourcoing, réfugiée à la Garde-Freinet (Var), réclame sa mère, Clémentine Bintin, âgée de 68 ans.

Les réfugiés qui pourraient donner des renseignements sur Mme veuve Delbarre, demeurant 19, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing (Nord), sont priés d'écrire à Mlle Marcelle Ouvière, La Marinette, avenue Durbec, Saint-Julien, Marseille.

Bulletin Financier

Paris, 3 Juin. — La situation reste toujours la même que précédemment, mais les cours sont presque partout fermes. Signalons particulièrement nos fonds nationaux qui finissent, le 3 % perpétuel à 72 50, et le 3 1/2 % Amortissable à 91 20. Banque de France, 4575; Banque de Paris, 845, après 850; Union Parisienne, 578; Extérieure Espagnole, 85 80; Russe 1906, 92; Russe 1891-1894, 65 50; Action Est, 825; Lyon, 1070; Nord, 1410; Midi, 1050; Métropolitain, 445; Suez, 4400; Omnibus, 470 et 472; Thomson-Houston, 598; Sosnowice, 980; Briansk ordinaire, 339; Rio-Tinto, unités, 1558. Sur le marché en banque la Bakou finit à 1515; Maltzof, 524; Toula, 1220; Butte, 406; Debeers ordinaire, 306; Ferreira, 55; Modderfontein B., 127 50; Rand Mines, 124; Cape Copper, 89; Spassky, 65 50; Tharsis, 149; Utah Copper, 358; Lena, 43; Platine, 449; Malacca ordinaire, 198 50; Mount-Elliot, 73; Shansi, 19 75.

Toujours serviables

Un anémique prend les Pilules Pink, la guérison sera obtenue rapidement, cela est dans l'ordre. Néanmoins, on ne saurait prétendre que le fait d'avoir pris les Pilules Pink vous aura guéri à tout jamais de l'anémie. Il arrive que, par suite de maladies épidémiques, de surmenage, par exemple, le malade rechute. Il ne devra pas se décourager pour cela, et le plus simple qu'

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

Société anonyme. — Capital 55 millions

Siège social à Marseille, rue Paradis, n° 75

MM. les actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale annuelle le lundi 21 juin, à 14 heures 30, à Marseille, salle Massilia, rue de l'Arsenal, n° 1.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE :

1° Communication du rapport du Conseil d'administration ;
2° Communication du rapport des Commissaires ;
3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1914 ;
4° Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
5° Nomination des Commissaires pour l'exercice 1915 et fixation de leur rémunération ;
6° Prorogation jusqu'à la prochaine assemblée générale, de la faculté donnée aux actionnaires de libérer leurs titres ;
7° Autorisation ayant pour objet de relever les administrateurs de l'interdiction édictée par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'assemblée se compose de tous les actionnaires qui, depuis huit jours au moins avant la date de la réunion, sont titulaires de vingt actions nominatives, ou ont fait le dépôt, dans les caisses de la Société, de vingt actions au porteur.

Nul ne peut constituer comme mandataire qu'un actionnaire membre de l'assemblée.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 25 navires, dont 24 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : l'*Eugène-Pereire*, Compagnie Transatlantique, venant d'Alger, avec 187 passagers et 312 tonnes vin, blé, primeurs; la *Ville-de-Madrid*, Compagnie Transatlantique, de Philippeville et Bône, avec 119 passagers et 426 tonnes vin, laine, tabac, divers; la *Mingrélie*, Compagnie Paquet, de Dakar, avec 1.200 passagers et sur lest; le vapeur anglais *Windsor-Hall*, de New-York, avec 5.700 tonnes farine; le *Jeanne-d'Arc*, Compagnie Transatlantique, de Mostaganem et Arzew, avec 3 passagers et 23 tonnes divers, 5.199 moutons, 91 bœufs, 4 chevaux; le *Tensift*, Compagnie Paquet, de Kénitra, avec 2 passagers et 9 tonnes divers; le vapeur anglais *Nore*, de Yokohama, avec 63 passagers et 7.154 tonnes, dont 754 tonnes cuivre, soie, arachides, coprah, peaux, pour Marseille; le vapeur grec *Michael*, de Balthurst, avec 1.768 tonnes arachides; le vapeur norvégien *Stavn*, de Rufisque, avec 1.477 tonnes arachides; le vapeur italien *Drayo*, de Gênes, avec 6 passagers et 427 tonnes sumac, sucre, divers; l'*Algérien*, Compagnie Mixte, d'Oran, avec 121 passagers et 213 tonnes vin, laine, blé, peaux, 489 bœufs, 150 chevaux; le *Calvados*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 2 passagers et 564 tonnes vin pour Saint-Louis-du-Rhône, 2.523 moutons, 139 bœufs pour Marseille; la *Flandre*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 6 passagers et 288 tonnes blé, sucre, 5.539 moutons, 337 bœufs.

Au départ : le *Rhône*, Compagnie Mixte, pour Alger; le *Félix-Touache*, Compagnie Mixte, pour Bône et Philippeville; le *Mossoul*, Messageries Maritimes, pour Dédéagatch; le vapeur anglais *Cyrène*, pour Oran; le voilier espagnol *Lorencito*, pour Alghéro.

DESINFECTION DES APPARTEMENTS
LA PHOCEENNE
23 et 25, rue de la Palud, 23 et 25

BOUILLON DUVAL EN CUBES EXIGEZ L'ÉTUI VERT 10c

VÉRITABLE
TISANE
DES TREIZE PAQUETS
du PÈRE Blaize
CONTRE TOUS LES VICES DU SANG ET L'IRRITATION
Prix 0.60 le paquet; par poste 0.90
Maison BLAIZE PERE, 4 a, r. Méolan
Le second magasin (par la rue de Rome)
Ne pas se tromper
REFUSER LES IMITATIONS

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE **45 fr.**
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Bourse de Marseille du 3 Juin

3 % Nominatif, 72 60; coupures, 72 60. — 3 % au Porteur, pet. coup. 10 et au-dessous), 72 85. — Egypte Dette unifiée 7 %, 451; titres de 5, 451. — Russie Consolidés 4 % (1re et 2e séries), 76; 5 % 1906, g. coup., 92; 4 1/2 % 1909, 84 25. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 724. — Panama, obligations et bons à lots, 100 50. — Régionaux des B.-du-Rh., 440. — Ville de Marseille 1877 3 %, 430; 1905 3 1/2 %, 420. — Bormettes, act. de prior., 50. — Charbonnages des B.-du-Rh., 300. — Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1175. — Verminck C.-A. et Cie, 85. — Fournier L.-Félix et Cie, 130. — Société des Grands Travaux de Marseille, 700. — Ville de Paris 1871 3 %, 389 50; quarts, 98 50; 1875 4 %, 497; 1892 2 1/2 %, 288; 1894-1896 2 1/2 %, 294 50; 1904 2 1/2 %, 337; 1912 3 %, 50 fr. non vers., 255. — Foncières 1879 3 %, 481; 1885 2.60 %, 362; cinquièmes, 82; 1903 3 %, 410 50; 1909 3 %, 221; 1913 3 1/2 %, non non lib., 425; lib., 415. — Communales 1891 3 %, 326; 1912 3 %, lib., 214 50; non lib., 209. — Paris-Lyon-Méditerranée 1852-1855 3 %, 370; fus. anc., 364 50; fus. nouv., 360 50. — Charbonnages des B.-du-Rh. 5 %, 490. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 372. — Electricité de Marseille 4 1/2 %, 435. — Crédit Foncier Egyptien 4 %, 423.

COMMUNICATIONS

Parti Socialiste (S. F. I. O.) Fédération des Bouches-du-Rhône. — Dans sa dernière réunion, la Commission exécutive a longuement examiné la situation du Parti dans les Bouches-du-Rhône. Il résulte, que malgré les événements actuels et les difficultés de l'heure présente, la situation du Parti socialiste est des meilleures, le chiffre de cartes délivrées étant sensiblement le même que l'année précédente à la même époque. Elle engage en outre les militants, de même que les élus, — tout en donnant l'exemple de l'observation la plus stricte de l' « Union Sacrée », — à faire preuve d'un dévouement inlassable à l'idéal socialiste, en le faisant aimer et respecter, de même qu'en augmentant le nombre de ses adeptes, par des recrues sincères et convaincues. Elle envoie en outre son plus fraternel salut, ainsi que l'hommage de sa profonde admiration, aux vaillants camarades qui, sur le front, combattent de la façon la plus héroïque, au nom de la Liberté des peuples et de la Justice, contre la plus pire des barbaries. — *La Commission exécutive.*

Employés de Commerce. — Le Syndicat, Bourse du Travail, salle 15, engage vivement les employés de magasins et bureaux à venir répondre à un questionnaire sur les conditions de travail et salaires avant et pendant la guerre. Il y a intérêt pour eux, le dit questionnaire devant servir de base au travail entrepris à cet effet par la Commission mixte départementale siégeant à la Préfecture. Permanence de 7 heures à 8 heures du soir.

Médaillés Militaires (89e section). — Les camarades de la 89e section des Médaillés militaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 10 heures du matin, au siège café Pellissier, 34, place Saint-Michel.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 3 juin. — Pugliaresi Jeanne, quai Rive-Neuve, 45. — Cimenos Raymond, rue de la République, 95. — Chiapella Yvonne, Pont-de-Vivaux. — Bertrand Andrée, rue des Bons-Enfants, 66 *a*. — Dreyfus Albert, à Paris. — Maresca Raphaël, rue Auphan, 37. — Pellegrini Jacques, chemin Gratte-Semelle. — Guimard Louis, rue Saint-Jacques, 27. — Martinucci Clotilde, rue Saint-Pierre, 3 (Endoume). — Vernuccio Marcelle, rue du Cambodge, 2. — Pellegrini Yvonne, rue Abbé-Féraud, 21. — Massarelli Assomption, rue de la Guirlande, 5. — Pesante Jean-Baptiste, rue Albrand, 39. — Raynaud Emilienne, rue Saint-Bruno, 27. — Vidal Michel, traverse de la Douane, 11.

Total : 17 naissances, dont 2 illégitimes.

DECES du 3 juin. — Gassier Marie, 82 ans, cours Lieutaud, 11. — Barabino Marie, 78 ans, boulevard Perrin, 34. — Blanc Alexandrine, 78 ans, rue Renoux, 6. — Vallé Pauline, 18 ans, rue du Baignoir, 11. — Marfaing Benjamin, 40 ans, boulevard de Strasbourg. — Persico Leopoldo, 60 ans, rue Caisserie. — Assisi Jean, 7 mois, rue du Poirier, 2 *bis*. — Peyronnel Hélène, 58 ans, rue Saint-Savournin, 71. — Millet Elisabeth, 90 ans, chemin Vallon-de-l'Orgiol, 262. — Griotto Bernardo, 55 ans, Saint-André. — Maurry Zélie, 21 ans, boulevard de la Madeleine, 127. — Marzo Marie, 44 ans, Saint-Henri. — Boissin Anna, 24 ans, traverse Saint-Tronc, 26. — Sciallano Marcelle, 1 an 1/2, quai Rive-Neuve, 38. — Grossat Roger, 16 ans, rue Sainte-Julie, 4. — Roul Jean, 78 ans, Sainte-Marguerite. — Meynol Henri 71 ans, Sainte-Marguerite. — Jouve Léonie, 56 ans, La Treille. — Revertégat Charles, 4 ans 1/2, rue Fontaine-des-Vents, 12. — Gebelin Edouard, 76 ans, Saint-Barthélemy. — Baudin Elisabeth, 79 ans, Mazargues.

Total : 23 décès, dont 3 enfants, plus 1 mort-né.

DENTS dep. 5 fr.; extraction sans douleur, dep. 2 fr.; complet dep. 100 fr.; dents sans plaque, meilleur marché qu'ailleurs. Joseph Raphaël, chirurgien dentiste (Faculté de Paris), 18, rue de la Darse, 2e. (Maison Oudin).

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DÉPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phies Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** PHARMACIE MEILHAN 8, allées de Meilhan, Marseille.

ASTHME la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 60 la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel pharmacien, 94, Rue de la République, 94, à Marseille.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Thiéry et Sigrand

ON DEMANDE un garçon de magasin. Se présenter avec certificats.

SAGE-FEMME
Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

Mme YRAM donne bons conseils, réuss. en t., 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

REFUGIE ouvrier peintre en bâtiments demande emploi. Ecrire Hôtel d'Orient, rue des Phocéens.

CARTES POST. actualit. tr genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier, 47, r. Lancry, Paris.

POUR LA CAMPAGNE
Abonnez-vous au Gd Cabinet de lecture, 39, rue Paradis.

OUVRIERS BUCHERONS et manœuvres sont demandés par les « Papeteries Bergès à Lancey (Isère) », pour exploitation forêts.

ON DEMANDE des ouvrières av. leur machine pour travailler dans atelier confections militaires, 36 A, rue Thubaneau, magasin.

OU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Mme Vve ANDREA La consulter c'est réussir en tout, 12, rue Châteauredon, 1er étage.

DAME instruite désirerait emploi de secrétaire, écritures, ferait correspondance. — Ecr. à X. Y. Z. bur. du journal.

COMPTABLE DIPLOME de Paris désirerait occuper un emploi pendant la durée de la guerre, bonnes références. Ecrire E. Barthélemy, bar Glacier, cours Saint-Louis.

DAME VEUVE bonne famille, désire soigner malade ou emploi dans maison de commerce. B. M., cours Lieutaud, 18.

TROUVE portefeuille, coupon Belsunce, le 30 mai. Le réclamer chez M. de Archangelis, r. de la Croix-d'Or, 3.

PERDU broche or chimère, perle fine. Rapporter c. récomp. maison Sabathier, 41, rue de Rome.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 4 juin

— 132 —

Soldats de France

CINQUIEME PARTIE

LA CLOCHE D'ALARME

— Auprès de moi, Catherine, vous retrouverez le bonheur que vous avez perdu.

Elle montra du doigt la ceinture qui gisait.

— Il faut penser d'abord à ceux qui vous sont chers...

Les deux portefeuilles était fermés à clef, mais César ne s'en embarrassa point et, de la pointe d'un couteau, fit sauter les petites serrures...

De la première pochette tombèrent des papiers... couverts d'une écriture hiéroglyphique, en caractères convenus...

— Nous verrons à déchiffrer cela plus tard s'il est besoin.

A la seconde pochette, il fit la même opération.

Et alors il s'aperçut que Catherine suivait tous ses mouvements avec une curiosité fiévreuse, avec un regard de folie...

Si les papiers qui devaient à servir à César ne se trouvaient pas dans la ceinture, alors toute la honte de cette nuit, toutes ses tortures, pourquoi ?...

Un cri de joie, une exclamation de triomphe...

— J'en étais sûr ! J'avais deviné !...

Les lettres de Françoise s'éparpillaient devant eux... Les originales avaient été remises jadis à Villedieu et à sa femme dans le coffret précieux. Celles qui étaient là avaient été photographiées... Il en savait le nombre Il devait y en avoir quarante. Il les compta. Le nombre y était... Trente-deux écrites de la main de Mme Bénavant ...Les huit autres fausses, inventées par Tcherko...

Mais César ni Villedieu ne savaient pas que ces lettres étaient fausses.

— Elles appartiennent à Mme Bénavant... se dit-il. Je les lui rapporterai et, avec moi, il faudra bien qu'elle s'explique !... Vous, Catherine, retournez à Thionville ; je vous écrirai ...Moi, je pars pour Herbemont. Mes apôtres m'attendent ...

Il consulta sa montre.

— J'y serai dans deux heures et demie. Je vais rejoindre Villedieu en auto à Juvisy. Le temps presse, mais avec son avion, nous ferons du 180 à l'heure !...

. . . . . .

Le soleil, en se levant sur l'horizon, envoya une de ses flèches brillantes sur le lit où Tcherko reposait de son calme et lourd sommeil... le rayon ardent lentement remonta sur la sinistre figure, arriva sur les yeux...

L'homme se réveilla, resta un instant les yeux ouverts, immobile, reprenant tout d'un coup, en cette matinée, la suite de la veille.

Il se souvint, se souleva, ragarda...

Près de lui, cette place était encore chaude de la présence d'une femme... retenait encore l'empreinte d'un corps joli dont il croyait avoir retrouvé la joie... l'oreiller s'enfonçait toujours sous le poids d'une tête sur laquelle il s'était fatigué de baisers et qu'il avait cru arracher à sa froideur de cadavre... çà et là, près de lui, des épingles à cheveux traînaient... mais la femme ?

Il appela, sans se douter :

— Catherine ? Etes-vous donc levée, à cette heure ?

Nulle réponse.

Alors, le soupçon entre en lui, avec la souffrance physique d'un coup de poignard.

— Catherine ! Catherine !

Elle n'est plus là... Rien d'elle ne reste près de lui... Rien que le souvenir... Partie ? Pourquoi ?... Est-il vrai ?... Et sans lui laisser une lettre d'explications ?

Tout à coup, la pensée d'un guet-apens... Tout cela machiné... Ce retour si imprévu... Et cette statue de glace qu'il avait pressée dans ses bras... où rien n'avait vibré... où il avait surpris des regards de désolation... des gestes même désespérés...

Et il cherche sa ceinture, là, sur ce fauteuil, où il l'a jetée la veille.

La ceinture a disparu...

Il comprend, mais après le premier désarroi que lui cause cette surprise, il hausse les épaules...

Dans l'un des deux portefeuilles à secret, il y a des papiers chiffrés dont on ne pénétrera jamais le sens... et même si on y réussissait, que lui importait à présent, dans la débâcle finale des événements qui se précipitaient... Il avait ouvert l'écluse d'un formidable torrent dont rien désormais, aucune force assez puissante, n'arrêterait le déchaînement...

La fatalité de la lutte inévitable allait entraîner maintenant deux peuples l'un contre l'autre... Encore deux jours et c'était la foudre.

Dans le second des portefeuilles, pour sa sécurité personnelle, et, comme une arme suprême, dont il serait servi en cas de danger, il avait gardé les lettres photographiées de la pauvre Françoise...

Les vraies et les fausses...

Eh bien, là encore, que lui importe !

Sa vengeance contre Bénavant est prête... Il avait vraiment mieux maintenant, pour se venger, que ces pauvres lettres d'une jeune fille abusée... Est-ce qu'il n'avait pas amassé la catastrophe sur le monde ?... La catastrophe qui allait crever ? Que lui étaient dès lors ces toutes petites choses d'amour, ces frissons qui couraient sur ces papiers inutiles ?... Ces phrases où le cœur d'une enfant s'était épanoui ?... Que lui faisaient Nicole et sa vie de misère ? Et la mort de Villedieu ?...

Mais il aimait Catherine d'une passion sensuelle... tenace... irrésistible.

D'avoir été le jouet d'une comédie, de comprendre l'odieux sacrifice auquel elle s'était condamnée, il fut torturé...

— Et pourtant, gronda le misérable, il me semblait que je n'étais plus capable de souffrir.

Il ouvrit sa fenêtre et se pencha au dehors pour respirer l'air matinal... Il étouffait...

Le bruit de la fenêtre ouverte parut surprendre deux hommes, qui, justement, dans le même instant, passaient devant l'hôtel...

Puis un autre, qui s'en allait un peu plus loin.

Puis un quatrième, qui, planté au milieu de la rue, mouillait, d'un coup de langue, une feuille de cigarette roulée...

Tcherko, pensif, regarda ces hommes, après quoi il eut un geste de recul.

— J'ai beau faire... je les retrouve partout...

Oui, depuis des jours et des jours il se savait surveillé, pisté... Quatre hommes, avec une inlassable constance, une ruse jamais en défaut, avec des ressources prodigieuses d'imagination, sous les déguisements les plus inattendus, l'espionnaient... veillaient sur le travail de ses jours et le sommeil de ses nuits...

— Ils ne me quittent pas...

Les hommes, se voyant observés, s'étaient éloignés.

Mais, quand même, Tcherko savait qu'ils étaient là...

Il savait aussi que ce n'étaient pas des gens de la contre-police d'espionnage.

Que c'étaient des soldats de Sanguinède...

Et il se sentit soudain pris d'une rage froide contre cet atome qui s'acharnait contre lui, ce grain de poussière qui se glissait dans ses engrenages, contre ce microbe invible... ce gamin gouailleur qui lui avait déclaré une guerre à mort.

A l'heure du courrier, une lettre apportée à l'hôtel et non venue par la poste, lui apprenait une nouvelle étrange :

« Le paysan Erscheim, du Tyrol, auquel » vous aviez confié la garde de votre fils, » est mort... Et l'on vous avise que bien » avant sa mort et depuis déjà longtemps, » l'enfant avait disparu... »

Il tressaillit, froissa la lettre en un geste de douleur et de terreur.

Le vent de la défaite passait sur son front... le courba un moment...

— Est-ce que la chance m'abandonne ?...

Il redressa la tête, dans un mouvement de menace, sûr de vaincre.

— Aloms donc !... En plein triomphe ! !...

II

La seconde journée

Convoqués par des émissaires envoyés dès la veille, venus en hâte, et en secret, de tous les points de la frontière confiés à leur garde, neuf sur onze des apôtres de César attendaient dans la bibliothèque d'Herbemont, l'entrée de leur maître.

Bérode et Vérimond, seuls, manquaient.

Attachés aux pas de Drogont et de Tcherko, ils ne quittaient pas Paris.

Les autres étaient les chefs des sections éparpillées par Cœur-qui-Tremble, de Belfort jusqu'à Givet, et de la frontière Est, Nord-Est et Nord jusqu'à Paris.

Il y avait là Papillon et Letourne que César avait chargés de surveiller les zeppelins et de les détruire dès la première nouvelle que la mobilisation était commencée et que les armées allemandes se seraient mises en marche.

Il y avait Sommery et Gilbert, qui avaient établi des postes aux alentours des ponts du Rhin, de Bâle jusqu'à Cologne, et qui devaient, avec la certitude que jamais ils ne reverraient la France, les faire sauter dès la première heure, entravant ainsi la concentration allemande dans un coup d'audace qui aurait, sur l'armée française, une formidable répercussion.

Il y avait Romarin, chargé des postes auprès des voies de raccordement, des ponts et des tunnels, sur les lignes de l'Est, du Nord, et P.-L.-M., où il avait toute une armée de partisans inconnus, invisibles, prêts au signal pendant que lui s'était réservé personnellement le tunnel des Islettes.

Et d'autres, Leroque, Gerbaud, Delangle, Cabanier, avec des missions aussi graves, où ils n'ignoraient pas qu'ils jouaient leur vie.

Il y avait même une femme que nous n'avons pas encore vue.

Grande, maigre, vêtue de deuil, visage énergique aux yeux noirs, elle paraissait âgée de cinquante ans environ.

(A suivre) JULES MARY.

Annonces Economiques "Classées"

La ligne **0 fr. 50**, minimum 2 lignes

DEMANDES D'EMPLOIS

GARÇON BOUCHER non mobil. dem. place ou gérance. S'ad. Bourse du Travail.

COMPTABLE dactylo, disp. q. heures, tiend. compt. ou autres, trav. d'écrit. Bonnaud, p. r. Saint-Ferréol.

CHAUFFEUR-MECANICIEN d'automobile non mobilisable demande place, voyagerait, sérieuses références. Ecrire les conditions à E. D., Grand Bar, Saint-Raphaël.

VEUVE employée dem. emp. 250 f. remb. 300 à 25 f. par mois. Ec. Blanc, p. rest. Colbert.

BON TOURNEUR mécanicien non mobilisable ayant occupé places comme sous-chef demande place stable dans usine. Ecrire E. Roux, place du 4-Septembre, 3.

MAITRE-D'HOTEL navigateur ital. non mob. cherche place hôtel, café, rest. Accep. gérance ou associé bar avec pet. apport. Ecrire Bifulco; Poste Colbert.

JEUNE DAME dem. pl. de vendeuse ou autre, dir. int. de p. seule. Brun, 33, bd de la Madeleine, 2e étage.

ENTREPRENEUR maître-maçon demande travail. Accept. chargement et décharg. de bateau. S'ad. de 10 h. à midi rue des Templiers, 17, bar.

DAME 45 ans, instruite, demande emploi après-midi. Ec. Certain, poste rest. Colbert.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME de 15 à 16 ans ayant bonne tenue et références est demandé. S'adr. A. J., bureau du journal, de 10 h. à midi.

300 APPIECEURS tailleurs sont demandés pour vestes et capotes de soldat. Equipement armée belge, quai du Canal, 30.

TOURNEUR connaissant travaux cuivrerie, demandé chez MM. Chauvet et Chauméry, 60, boul. des Dames.

BONS OUVRIERS serruriers demandés, maison Paul Cabagno, 21, boulevard de la Major.

EMPLOYE demandé, quai du Port, 84, à la droguerie.

VEILLEUR de nuit, 7 heures soir à 7 heures matin env., 50 ans, sachant lire et écrire, 90 fr. par mois, demandé. Se présenter avec références hôtel Sainte-Marie, cours Belzunce, 36, de 9 heures à midi.

OUVRIERS ET APPRENTIS nettoyeurs demandés, payés après essai, rue de la Darse, 63, au magasin.

OUVRIERES et demi-ouvrières lingères demandées, L. Félix, 46, allées de Meilhan.

LE MAITRE-SELLIER du 6e hussards demande des ouvriers selliers service auxiliaire mobilisés, 15e région. S'adresser à lui.

M. FERNAND, coupeur, demande ouvrières pantalonnières et vestières, équipement, 5, rue Lulli.

JEUNE BAR-MAID et serveuse anglaise ou personne parlant bien l'anglais demandée de suite. S'adr. rue des Fabres, 11.

APPRENTIE dégrossie ou une demi-ouvrière pantalonnière demandée, rue de la Darse, 50, au 4e.

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans demandé pour les courses, présenté par parents. Maison Gibon, 7, cours Saint-Louis.

GARÇON pour les courses demandé, 38, rue Consolat, magasin.

RABATTEUR et déformeur en chaussures demandés chez P. Deumié, 3, rue Fortia, 3e.

OUVRIERS sont demandés pour travaux d'usine, Raffinerie Internationale de soufre, au Canet, terminus tramways.

JEUNE BONNE demandée, Mme Pally, rue du Pont, 3, au 2e étage.

AIDE-COUVREURS en tuiles plates sont demandés, rue Palestro, 9.

BON VENDEUR confection hommes demandé, magasin confection, 6, rue de la République, Marseille. Références exigées.

OUVRIER plombier demandé chez Giribone, 48, bd Madeleine.

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans présenté par parents, pour les courses, demandé chez M. Charles Sacco, 30, rue de la Darse, 1er.

JEUNE DEBUTANT de 14 à 15 ans demandé pour bureau. Ecrire avec adresse à M. Louis, chez Mme Martin, 12, place Saint-Ferréol. Inutile se présenter. On convoquera.

MARGEUSE et apprenti lithographe demandés, Imprimerie Villard, 23 A, place Thiars.

OUVRIERES pour capotes militaires demandées, 31, rue Curiol, 3e.

COCHER connaissant bien les chevaux ; une femme de chambre et des bonnes à tout faire demandés. Association pour le placement des jeunes filles, 35, rue Vacon.

TYPO-MINERVISTE demandé. Cassagne, 26, quai du Canal.

DAME seule est demandée dans famille pour soin ménage enfant, Mme Bernard, chemin Littoral Mirabeau, 27.

BONNE PLACIERE pour cartes postales et papeterie est demandée, chez M. Louis Simon, 2, rue Suffren, Marseille.

BONNES OUVRIERES corsagières, demi-ouvrières jupières et une bonne manchière demandées. S'ad. chez Mme Brosse, 67, rue Saint-Ferréol, au 1er étage.

BONNE certain âge à tout faire demandée. S'adresser 90, quai du Port, bar Victor.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Des carriers pour la banlieue ; mécanicien pour conduire un chalutier pour le dehors ; cordonniers pour l'article enfant vissé roulette ; ajusteurs et tourneurs ; des hommes de peine ; peintre en voitures ; mécanicien pouvant conduire une moissonneuse ; fondeur en cuivre ; meunier rhabilleur pour le dehors ; terrassiers et mineurs ; cordonniers pour cloué et cousu mixte ; maréchaux-ferrants ; soudeurs ; brasseurs pour le dehors ; forgerons-charrons ; monteurs en chaussures pour le cloué, travail fort ; coupeurs de bois ; meuniers, aides-meuniers emballeurs ; demi-sellier garnisseur ; photographe ; blanchisseuse nourrie et logée ; ouvrière et demi-tailleuse ; courtière en photographie ; femme connaissant la photographie pour la première en bromure ; apprenti tapissier en meubles. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS

ANGLAIS EN 3 MOIS. Occasion unique aux dames, messieurs et enfants de tout âge pour appren. anglais couram. en 3 mois. Nouvelle méthode pratique. Aujourd'hui, com. des cours du jour et du soir. Prof. Kallstrom, 2, rue Breteuil.

LOCATIONS

GRANDE et jolie chambre meublée, indépendante, cabinet de toilette, penderie, électricité, à louer, 57, rue Saint-Jacques.

A LOUER : Bel appartement meublé de 7 pièces : chambres à coucher, salle de bains, salon, salle à manger, cuisine, chambres de bonnes, au 2e étage vue sur la rade, 4, quai de la Joliette.

CHAMBRE meublée indépendante pour homme ou pied-à-terre à louer, 6, rue Châteauredon, au 2e.

PETITES REMISES, chambrette indép. 8 fr. p. mois, 100 m. de la Joliette. Louis, rue de Forbin, 40.

PENSIONS DE FAMILLE

PENSION BOURG. cuis. soignée, 70 f. p. m., 25, r. Glandevès, au 1er.

EMPLOYE 49 ans dés. pension mod. chez pers. sér. Ecr. ou s'ad. Gairard, rue Thubaneau, 7.

PENSION de fam. 60 fr. par mois, chambre meublée, rue Sénac, 73, rez-de-chaussée.

FONDS DE COMMERCE

BONNE OCCASION mercerie sacrifiée, 46, rue Montée-de-Lodi.

EPICERIE joli quartier, recette 130, moitié comptant. Laborde, pharmacie, rue Saint-Bruno.

OCCASIONS

ATTELAGE complet à vendre, quaide Rive-Neuve, 27.

BICYCLETTE Payan de course, roue libre et frein, état neuf, 120 fr. Machine à coudre, 50 fr. Visseroi, 41, rue Peirier.

MACHINES A COUDRE Singer canette ronde et autre à vendre, bonne occasion, 43, Grand'-Rue, 2e étage.

RICHE chambre acajou, cause départ, bd Notre-Dame, 98, rez-de-chaussée.

MACHINES A COUDRE Singer, canette centrale et autres grosses et petites, riche occasion, 35, rue de Village, magasin.

JOLIE chambre, salle manger, prix sacrifié, rue Breteuil, 108.

DEUX MACHINES SINGER, une 31-15 pour tailleur à vendre, rue Longue-des-Capucins, 33, au 2e.

ON ACHETERAIT d'occasion une petite glacière. Faire offr. 5, chemin des Chartreux.

PERDUS ET TROUVES

TROUVE porte-monnaie petite somme et clés. Réclamer instituteur, Bonneveine.

LA PERSONNE qui a été vue s'emparer de la chienne-loup gris-souris, portant collier avec adresse, est priée de la ramener d'urgence à son propriétaire, A. Montel, 197, Prado, Marseille. Bonne récompense.

AVIS DIVERS

AVENIR DÉVOILÉ

Mme ANGEVIN, cartomancie, travail honnête et précis tous les jours de 9 h. à 7 h. soir, 1 fr. dames, 2 fr. messieurs, 1, rue de la Loi, boulevard Baille, 118, angle pharmacie.

MME MARIA prédit l'avenir, mais hon., reçoit t. l. j. même le dimanche, prix modéré, r. Bossuet, 1, face 95 de la rue des Princes.

BRIQUETS

FOURNITURES pour briquets, lampes de poche, Paul Toche, 26, rue Longue-des-Capucins.

CHARBONS

CHARBON DE BOIS CRIBLE 18 fr. les 100 kilos en sacs plombés de 25 et 50 kilos. Chantiers, 25, bd Baille.

COUTURIERES

BONNE couturière de Paris, ferait travaux de couture à prix modérés, 7, rue Bel-Air. Spécialités de blouses et corsages.

GERANCE

EX-NEGOCIANT pouvant fournir caution et références sér. cherche gérance. Ecr. S. Auban, bureau du journal.

INSECTICIDES

PAPIER attrape-mouches, la douzaine 0.30, rue Loubon, 104.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle, sont prévenus ou guéris par le cosmétique « Le Marathon », baume des soldats et des marcheurs. La boîte 75 centimes franco.

POUX ET VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « La Parasicide ». Supprime l'onguent gris. Le paquet, 50 centimes franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 53, rue Saint-Jacques, Marseille.

SAGE-FEMME

ACCOUCHEMENTS pensionnaires 40 fr. consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discrétion absolue. Mme Arnaud, sage-femme, bd de la Madeleine, 219.

DIVERS

MONSIEUR seul demande dame seule 35 à 45 ans, robuste, grande, pour aider tenir hôtel meublé, références exigées. S'adresser ou écrire F. G., rue Thubaneau, 18, Marseille.

PETITE CORRESPONDANCE

16-5. Tu ne penses qu'à tes souffrances quand miennes sont décuples. Donne moyen écrire.

XX. 86. Reçu ta carte. Serai rentré à M. dimanche écris pour ce jour.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 8 JUIN.